



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACI DURANCE, VERDON, SIAGNE SUR LES RÉSERVES DE SERRE-PONÇON, SAINTE-CROIX/CASTILLON, SAINT-CASSIEN

Comité Ressource en Eau interdépartemental du 08 avril 2026

Mise en œuvre de l'ACi signé le 26 juin 2024



La Durance à Sisteron - © Der Dilettant – Fotolia.com



Le lac de Sainte-Croix - © LGD - Horizons



Siagne – Pont des Tuves - © Département 06



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREi
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026

Sommaire

1. Introduction de Monsieur le préfet – **5 mn, 15h05**
2. Prises de parole de personnalité (notamment si présence président ou vice-présidente du conseil régional – **5 mn (+ 10mn), 15h10**
3. Point de situation météorologique, hydrologique (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB) - **20 mn (+ 30 mn), 15h30**
4. Questions sur le bilan hydrique – **5 mn (+ 35 mn), 15h35**
5. Point d'avancement sur la démarche prospective interbassin sur les ressources stockées (étude Eau sud 2050) – **5 mn (+ 40 mn), 15h40**
6. Information sur le projet de loi du passage de concession à autorisation pour les aménagements hydroélectriques démarche prospective inter bassins – **5 mn (+45 mn), 15h45**
7. Présentation de l'état des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans la région – **40 mn (+ 1h25), 16h25**

* Sont concernés les SAGE de : l'Arc, le Gapeau, le Calavon/Coulon, la Durance, le Verdon, la Siagne, la Crau, l'Argens (5 mn et 2 diapos par SAGE)
8. Questions diverses et conclusion – **5 mn (+1h30), 16h30**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREi
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026

Sommaire

1. Introduction de Monsieur le préfet – **5 mn, 15h05**
2. Prises de parole de personnalité (notamment si présence président ou vice-présidente du conseil régional – **5 mn (+ 10mn), 15h10**
3. Point de situation météorologique, hydrologique (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB) - **20 mn (+ 30 mn), 15h30**
4. Questions sur le bilan hydrique – **5 mn (+ 35 mn), 15h35**
5. Point d'avancement sur la démarche prospective interbassin sur les ressources stockées (étude Eau sud 2050) – **5 mn (+ 40 mn), 15h40**
6. Information sur le projet de loi du passage de concession à autorisation pour les aménagements hydroélectriques démarche prospective inter bassins – **5 mn (+45 mn), 15h45**
7. Présentation de l'état des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans la région – **40 mn (+ 1h25), 16h25**

* Sont concernés les SAGE de : l'Arc, le Gapeau, le Calavon/Coulon, la Durance, le Verdon, la Siagne, la Crau, l'Argens (5 mn et 2 diapos par SAGE)
8. Questions diverses et conclusion – **5 mn (+1h30), 16h30**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

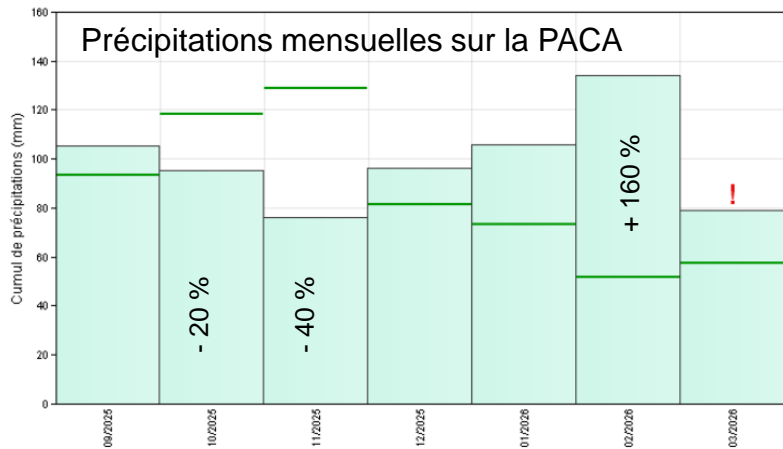


Présentation MétéoFrance

- **Années hydrologique 2025-2026 en cours**
- **Tendance pour le printemps 2026**

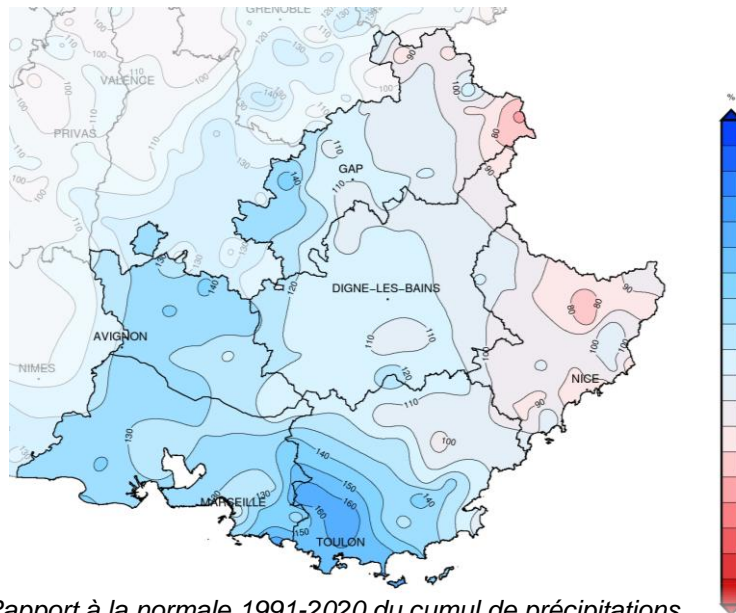


Région PACA



On note un mois de février particulièrement excédentaire.

Seuls octobre et novembre ont été déficitaires.



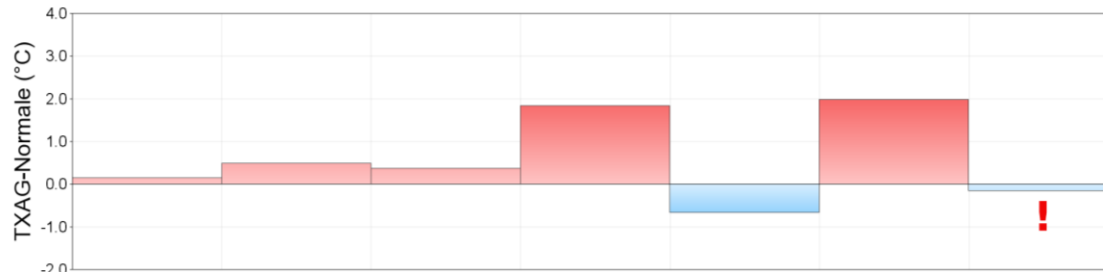
Rapport à la normale 1991-2020 du cumul de précipitations

- Une saison de recharge hétérogène avec des cumuls légèrement déficitaires (de -10 à -20 %) sur l'Est de la région (Alpes-Maritimes et Queyras) et largement excédentaires sur l'Ouest, avec jusqu'à + 60 % sur Toulon et la Sainte-Baume).
- Le Var est particulièrement excédentaire à l'exception de l'Estérel et du plateau de Canjuers, plutôt dans les normales.
- Le 04 et 05 sont globalement autour des normales, à l'exception du Buëch, avec jusqu'à 40 % d'excédent.
- Sur les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, l'excédent est autour de 30 % en moyenne.

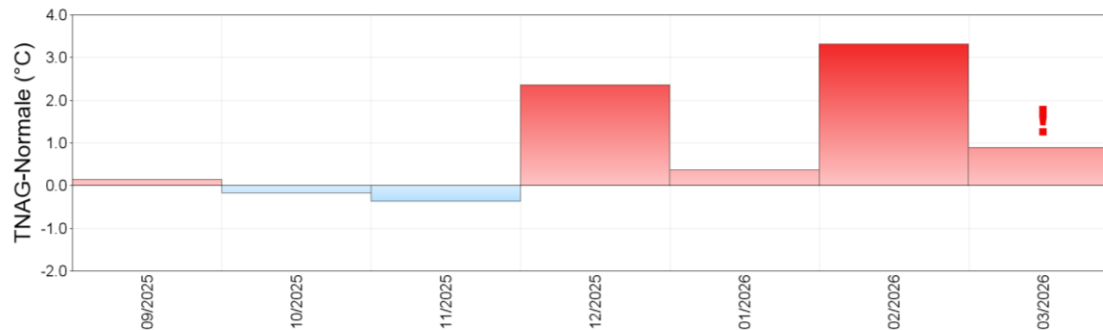


Année hydrologique en cours du 1er septembre 2025 au 31 mars 2026

Région PACA



Écarts à la normale 1991-2020 des températures minimales et maximales mensuelles



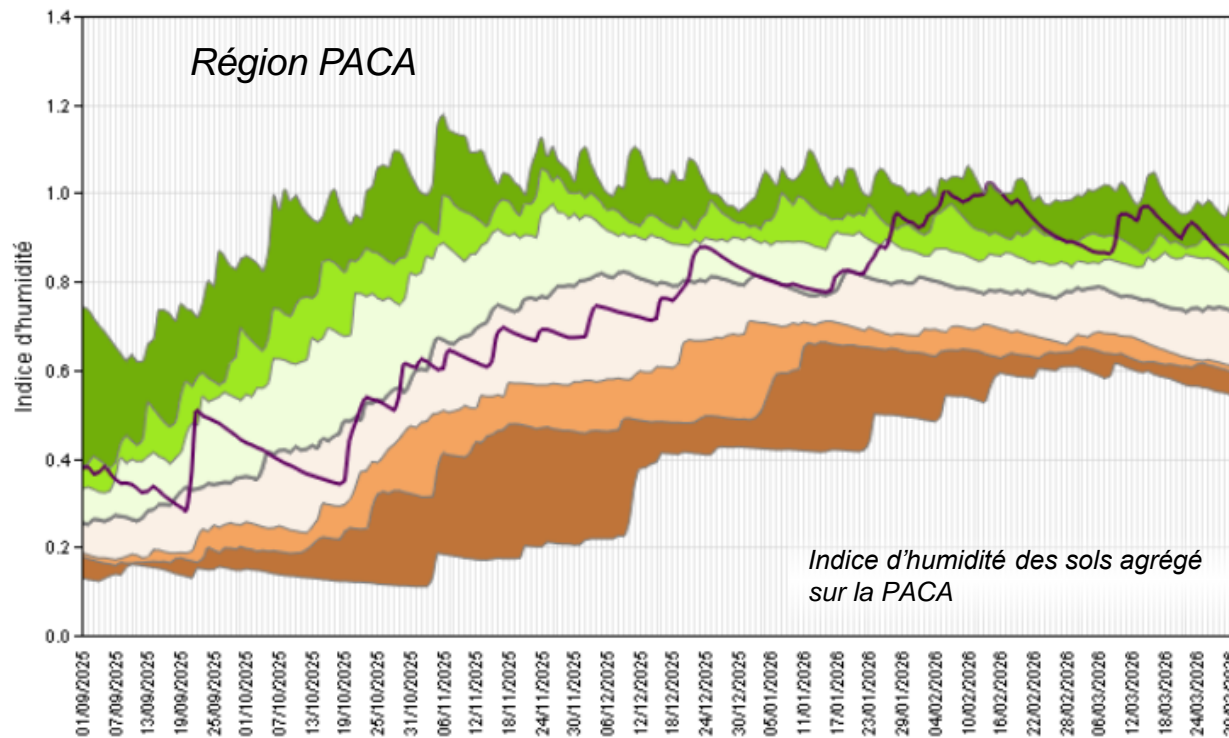
- Automne autour des normales.
- Hiver au-dessus des normales, plus particulièrement marqué sur les températures minimales de décembre et février.



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Humidité des sols – évolution de l'indice depuis le 01/09/2025



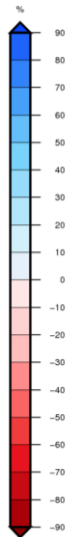
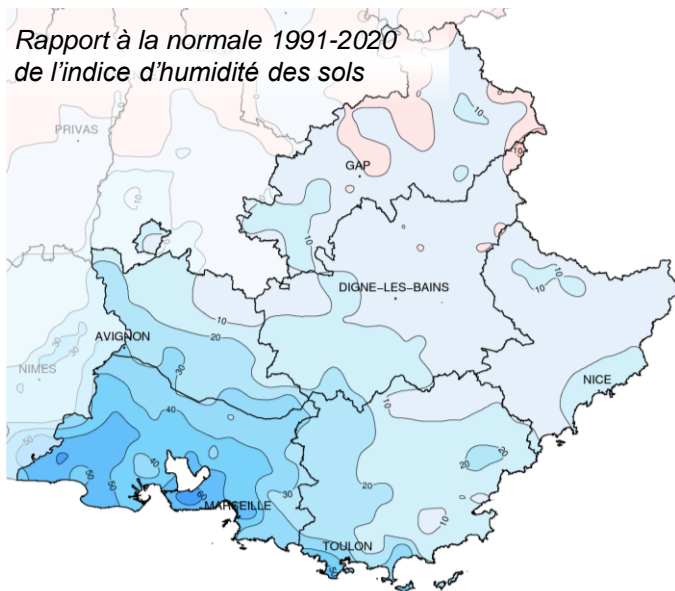
- L'humidité des sols agrégée à la région est restée fluctuante autour de la normale depuis septembre 2025 à fin janvier 2026.
- Elle augmente jusqu'à des valeurs records en février, et reste très élevée jusqu'en mars.



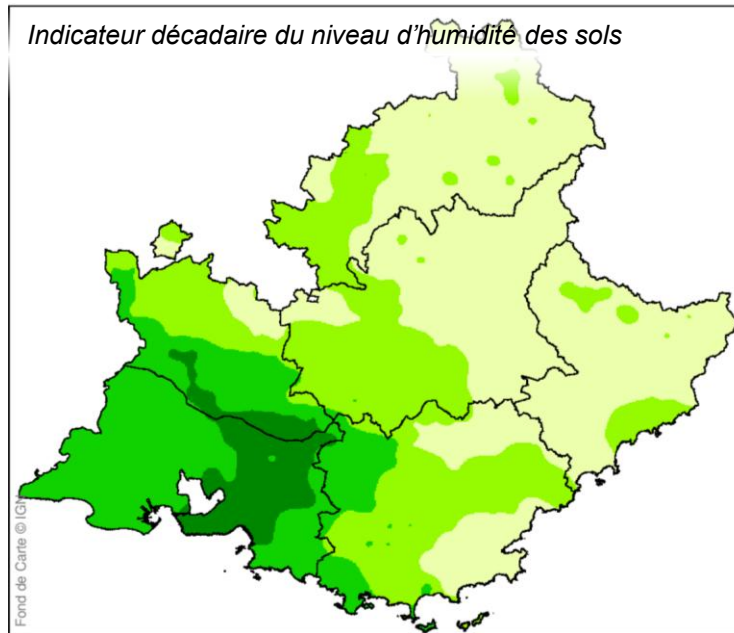
Humidité des sols début avril – anomalie et indice standardisé

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Rapport à la normale 1991-2020
de l'indice d'humidité des sols*

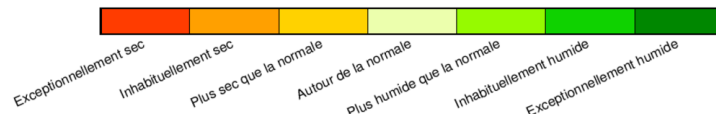


Indicateur décadaire du niveau d'humidité des sols



Fond de Carte © IGI

- Humidité des sols généralement autour de la normale sur l'est de la région, mais inhabituellement à exceptionnellement humide sur l'ouest.

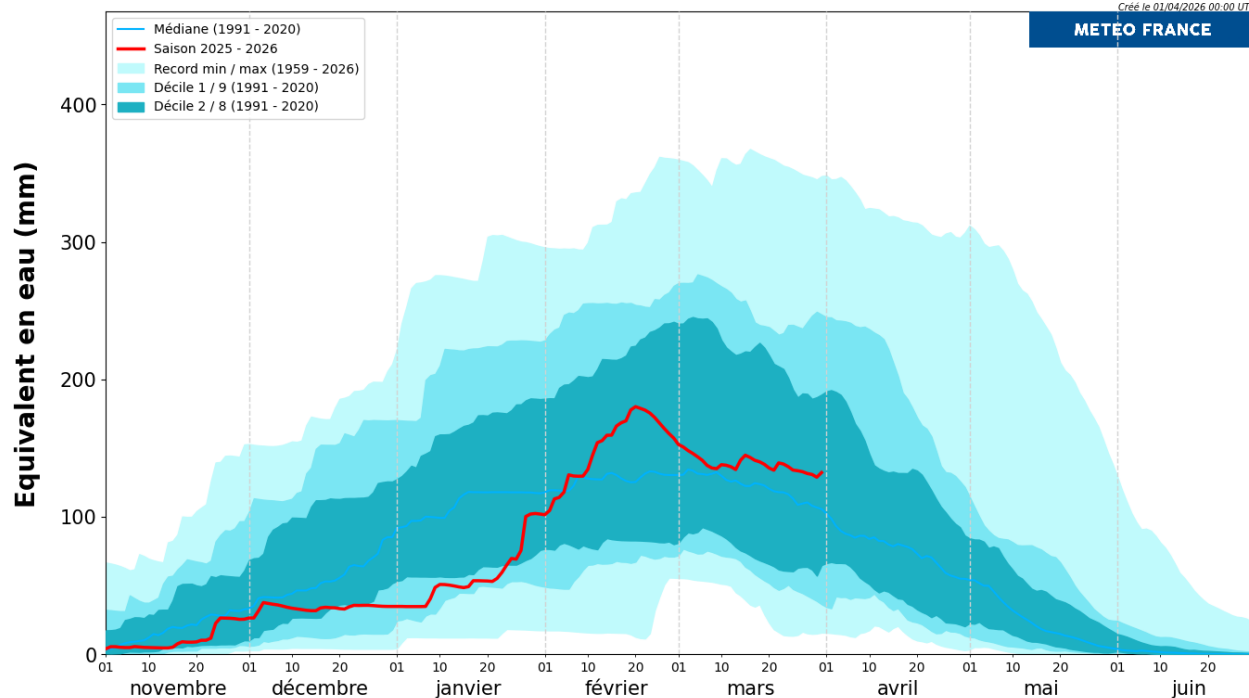




Evolution du stock de neige sur 2025-2026 – Alpes-du-Sud

- Constitution très tardive du stock de neige sur l'ensemble des massifs des Alpes du Sud
- Une succession exceptionnelle de perturbations entre la fin janvier et la fin février a permis de largement combler le déficit de décembre.
- Rapide baisse du stock fin février/début mars, puis plus relative depuis.
- Évolution très similaire sur les 3 départements alpins.

Equivalent en eau du manteau neigeux



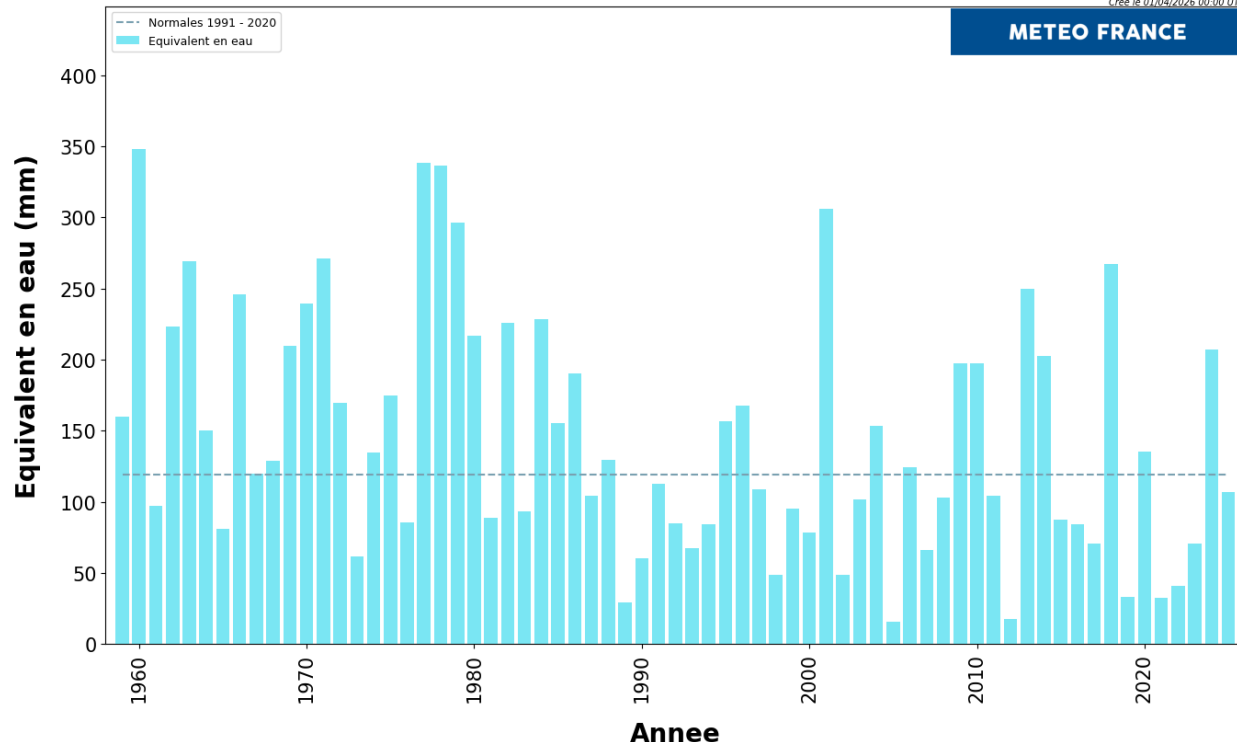


Evolution du stock de neige au 1^{er} avril depuis 1959

Equivalent en eau du manteau neigeux Au 1er avril

Alpes-du-sud
Altitude > 1 000 m
Donnees: SIM2

Creé le 01/04/2026 00:00 UTC



- Pour l'ensemble des Alpes du Sud, le stock de neige au 1^{er} avril est très légèrement au-dessous de la normale 1991-2020.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



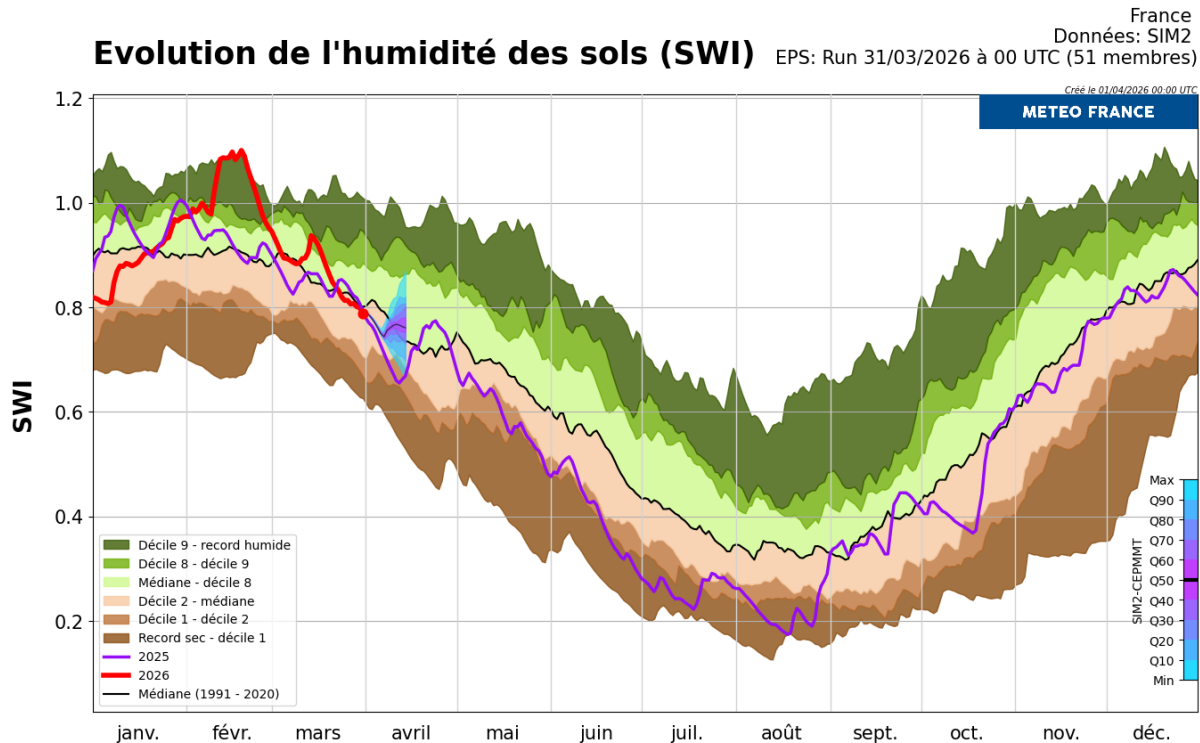
- Années hydrologique 2025-2026 en cours

 - **Tendance pour le printemps 2026**
-



Evolution de l'indice d'humidité des sols jusqu'au 15 avril

- L'humidité des sols continue de baisser pour les 7 prochains jours, avant de possiblement remonter d'ici la mi-avril, en lien avec le retour possible d'un temps perturbé.





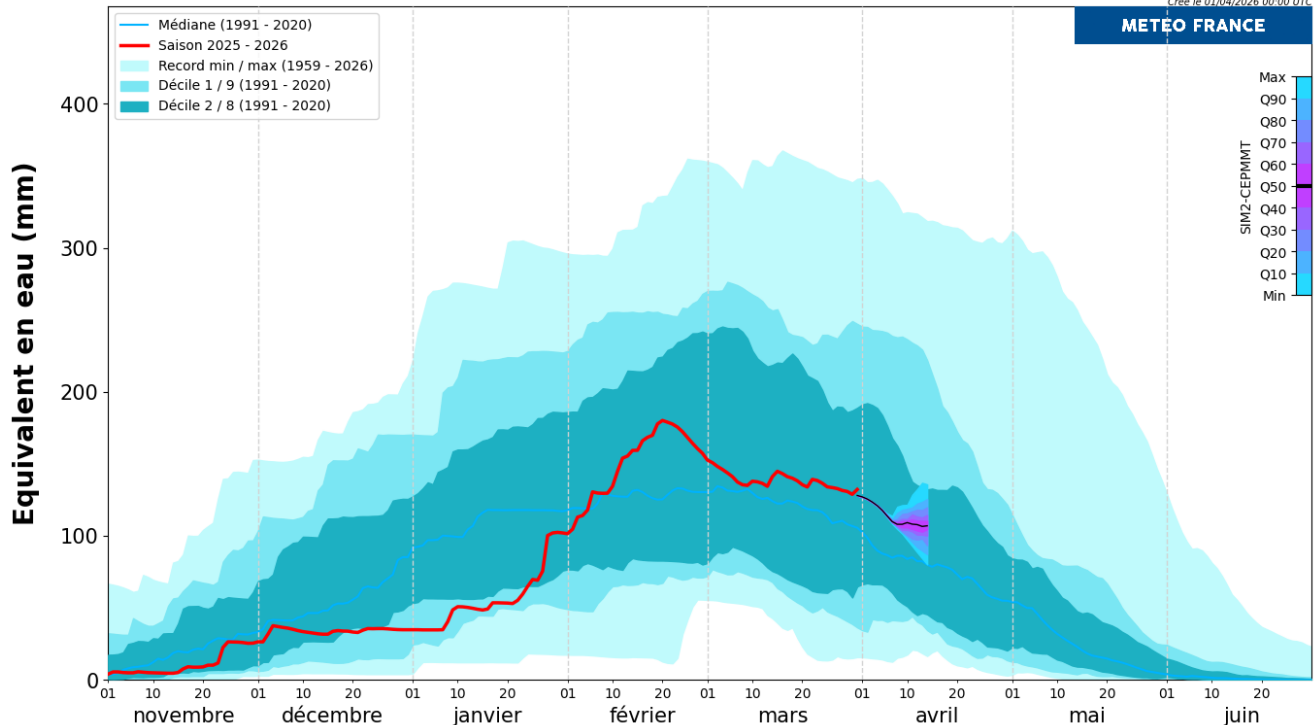
Evolution du stock de neige jusqu'au 15 avril

Alpes-du-sud
(altitude > 1 000 m)
Données: SIM2)

Equivalent en eau du manteau neigeux EPS: Run 31/01/2026 à 00 UTC (51 membres)

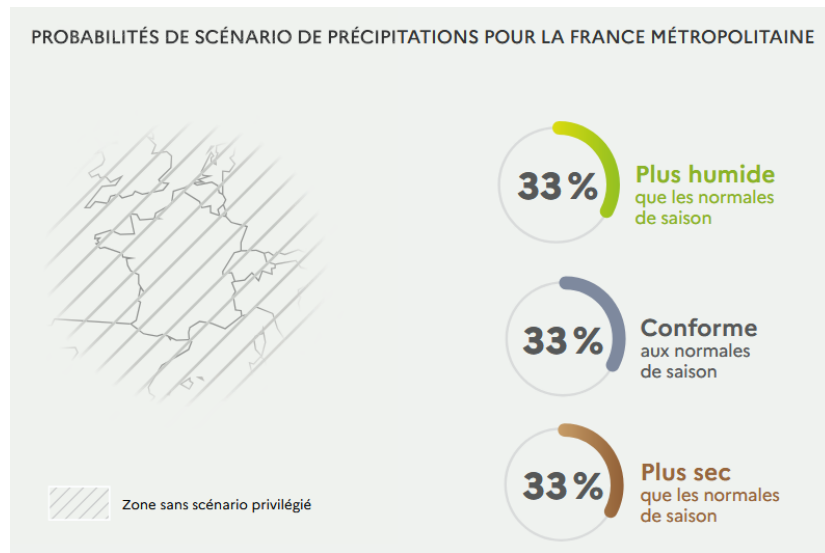
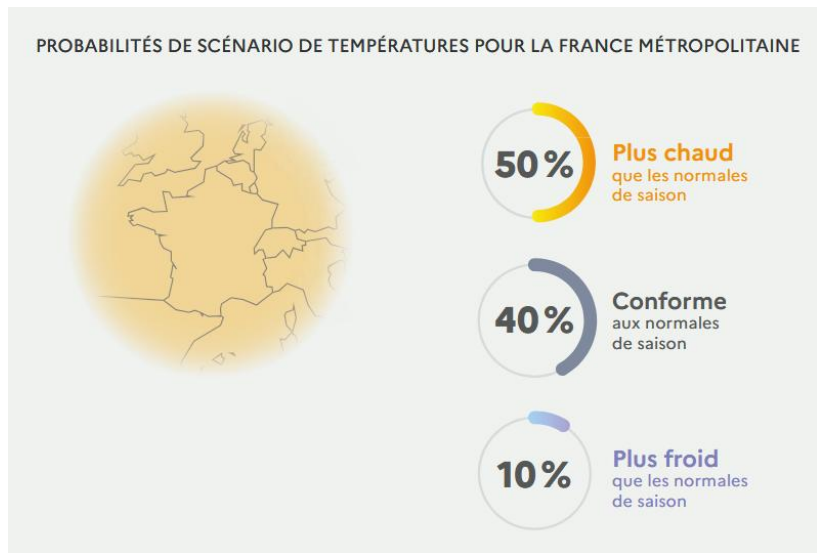
Créé le 01/04/2026 00:00 UTC

- Le stock de neige diminue à un rythme relativement normal pour les 15 prochains jours.





Tendance à 3 mois – avril à juin 2026



- Un scénario plus chaud que la normale est probable pour la France, et plus généralement sur l'ensemble de l'Europe et du bassin Méditerranéen.
 - Aucun scénario de précipitation n'est privilégié sur la France comme sur la majeure partie de l'Europe
-



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



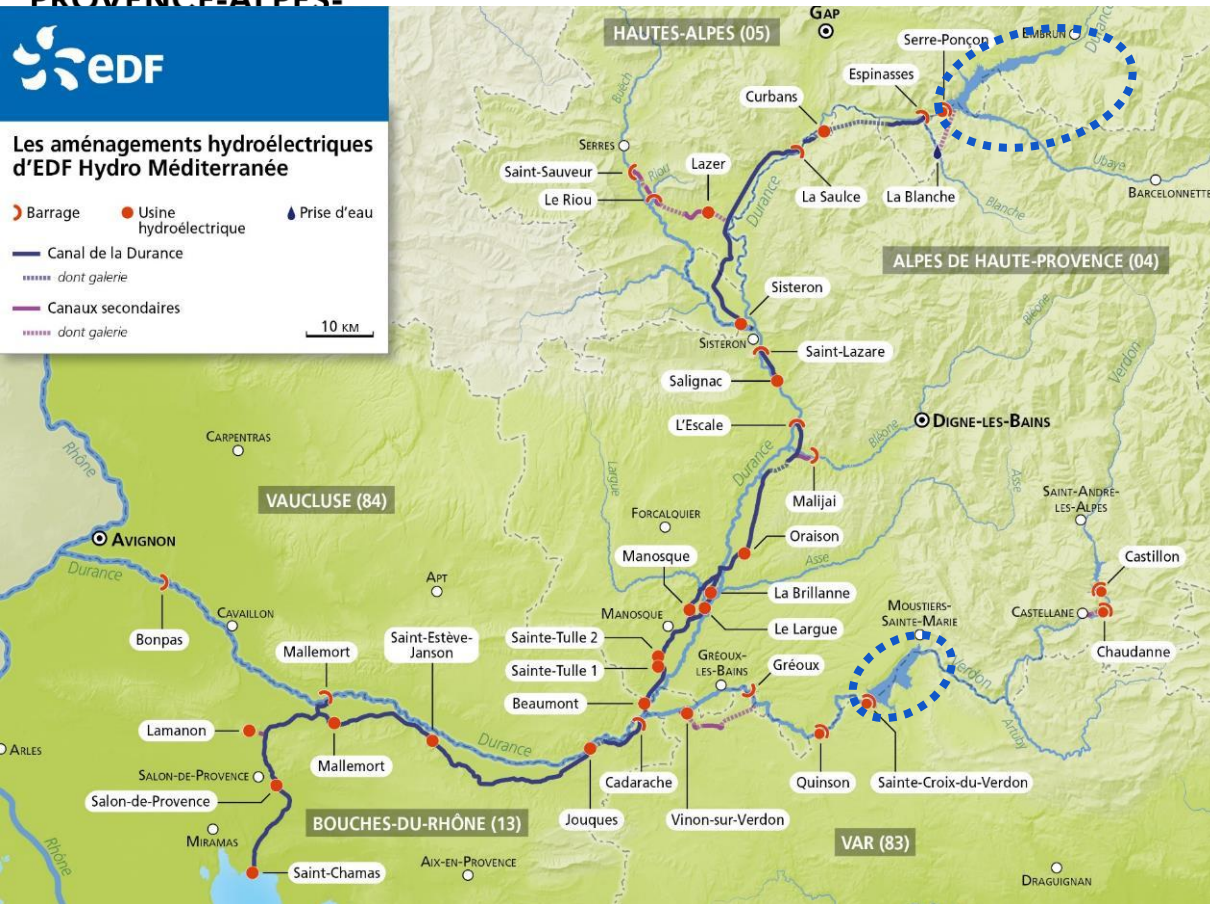
**CHAÎNE HYDROELECTRIQUE
EDF DURANCE VERDON**

**Point de situation
& Trajectoires prévisionnelles**

CREi du 8/04/2026

EDF Hydro Méditerranée

EDF Hydro Méditerranée, l'hydroélectricité en Provence



- 16 barrages, 23 centrales hydroélectriques
- Le canal EDF de la Durance qui achemine l'eau sur 250 km
- 2000 MW mobilisés en 10'
- 5,1 TWh de production annuelle moyenne

2 réservoirs, plus importants lacs artificiels de France (Serre-Ponçon et Sainte-Croix)
2,3 Mds de m³ d'eau stockés

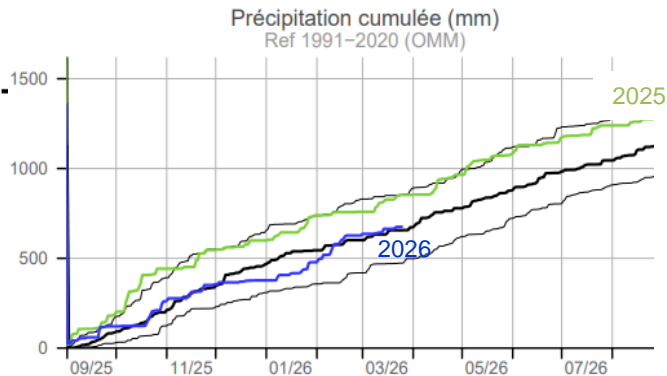
- **Un modèle multi-usages : production d'énergie, régulation des débits, sécurisation de l'alimentation en eau, tourisme**



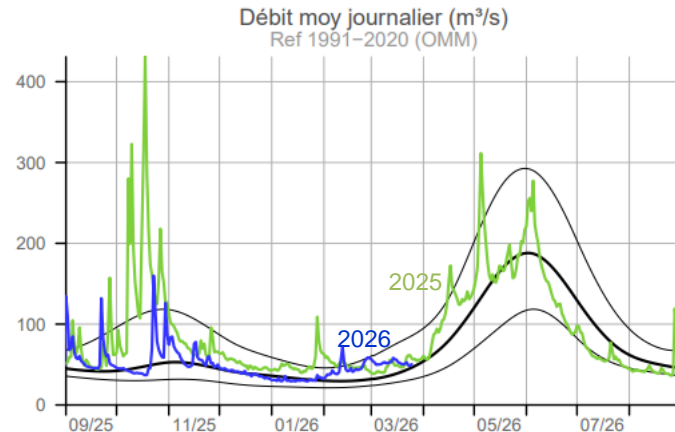
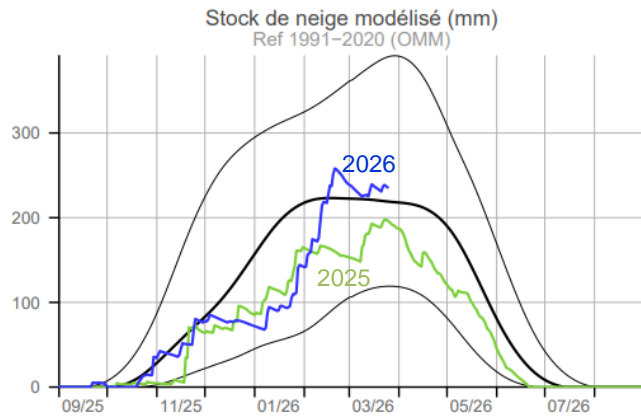
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Durance - Serre-Ponçon



- Des précipitations cumulées sur la normale à fin mars. Faits marquants : une période sèche jusqu'à la mi-janvier puis une succession de perturbations jusque fin février
- Un stock de neige qui a très nettement progressé et est légèrement excédentaire
- 5 épisodes de crue sur la Durance et le Buëch depuis le début de l'année

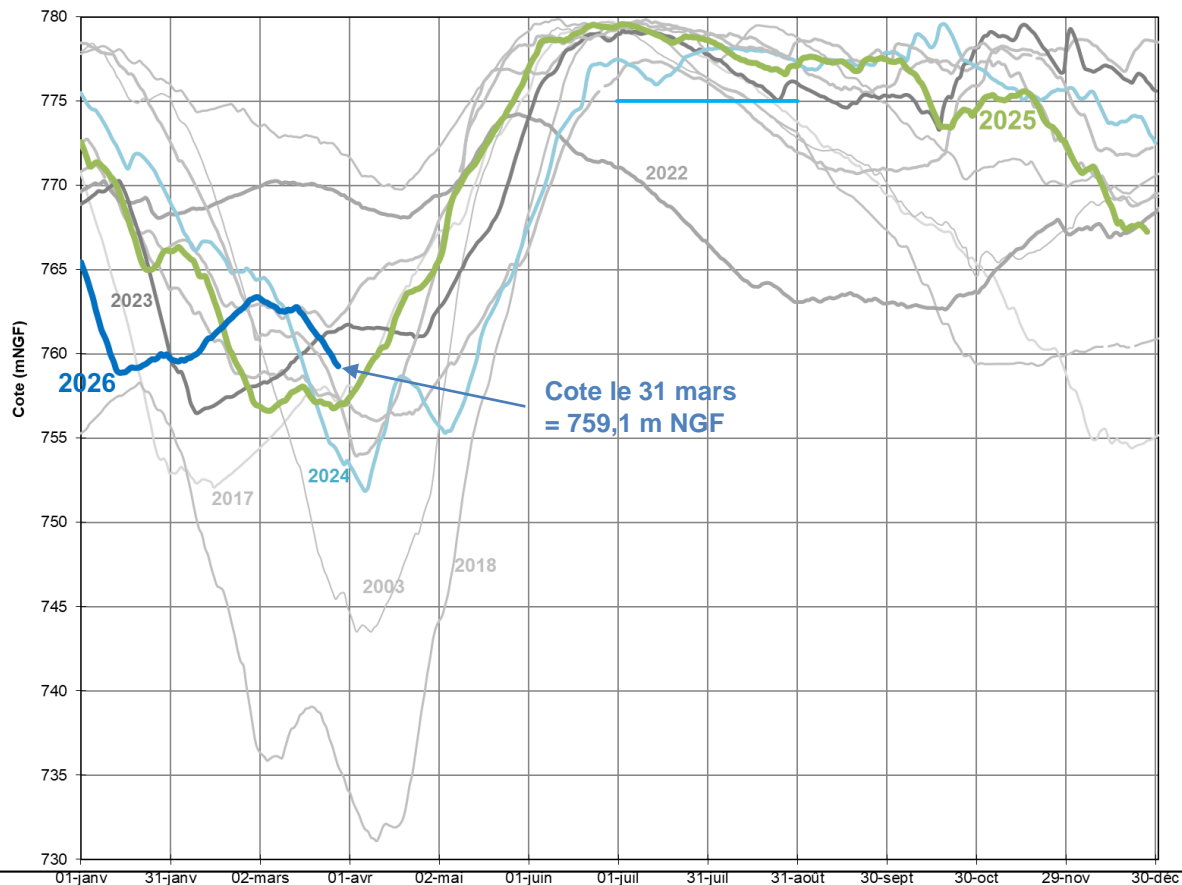




PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Retenue de Serre-Ponçon





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

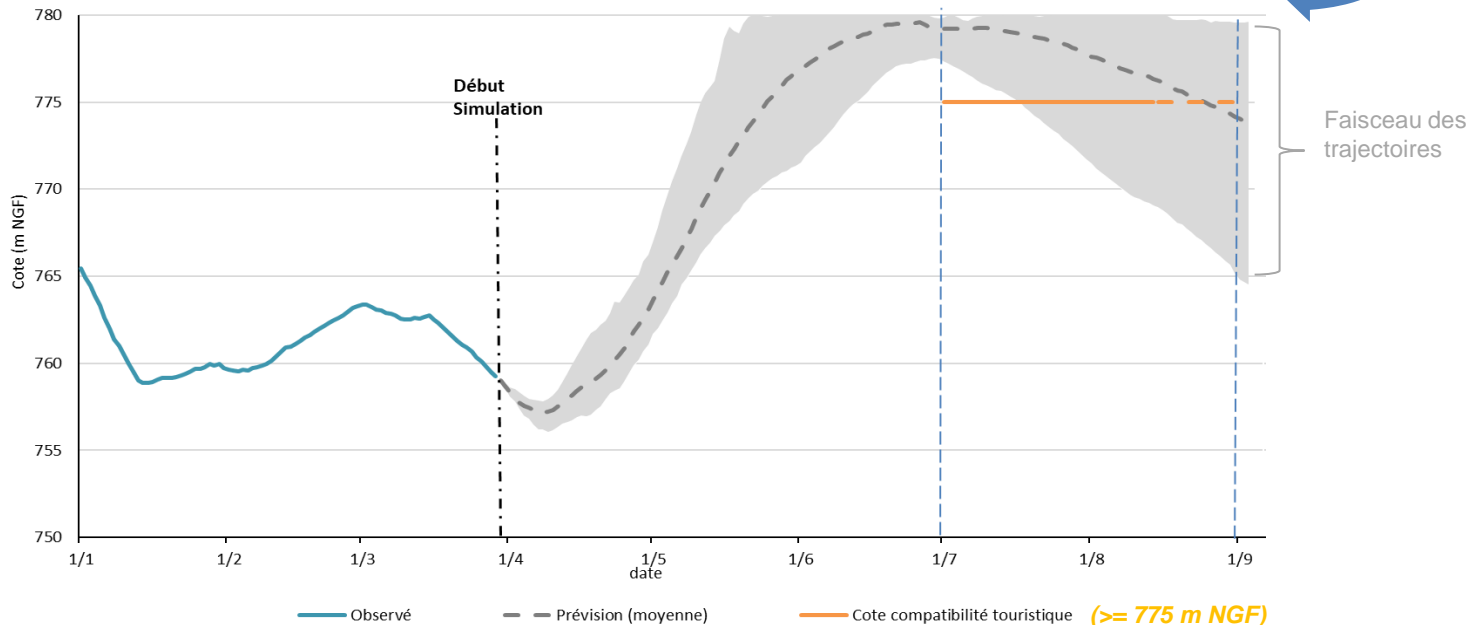
Liberté
Égalité
Fraternité

Trajectoire prévisionnelle 2026 – Retenue hydroélectrique Serre-Ponçon

Energie & Multi-usages

A fin mars

Sur la base de 42 scénarios de débits et prélèvements



Gestion adaptée des aménagements, tenant compte des prévisions d'apports au 1^{er} juillet

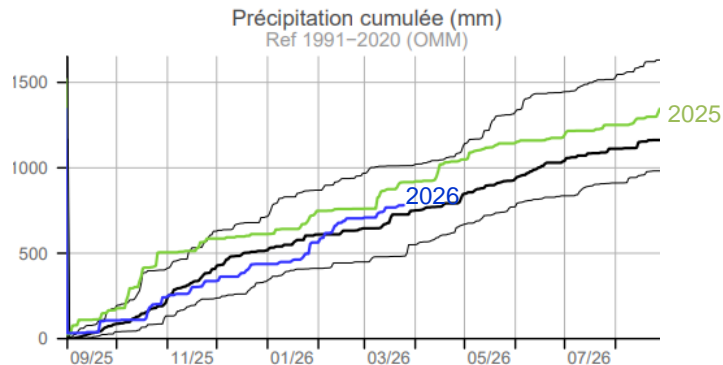
Actualisation des données et des trajectoires tous les 15 jours



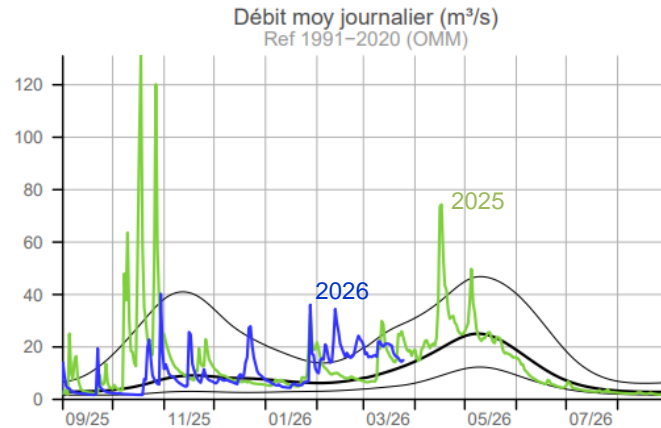
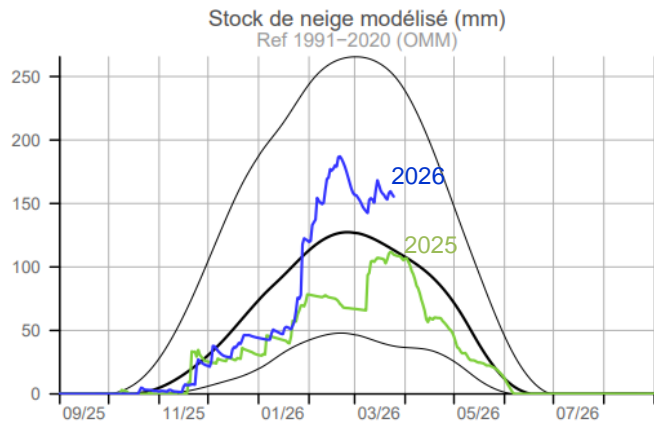
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Verdon - Castillon



- Des précipitations cumulées supérieures à la normale
- Un stock de neige excédentaire
- Des déversés au barrage de Gréoux (3^{ème} campagne des travaux Maurras)

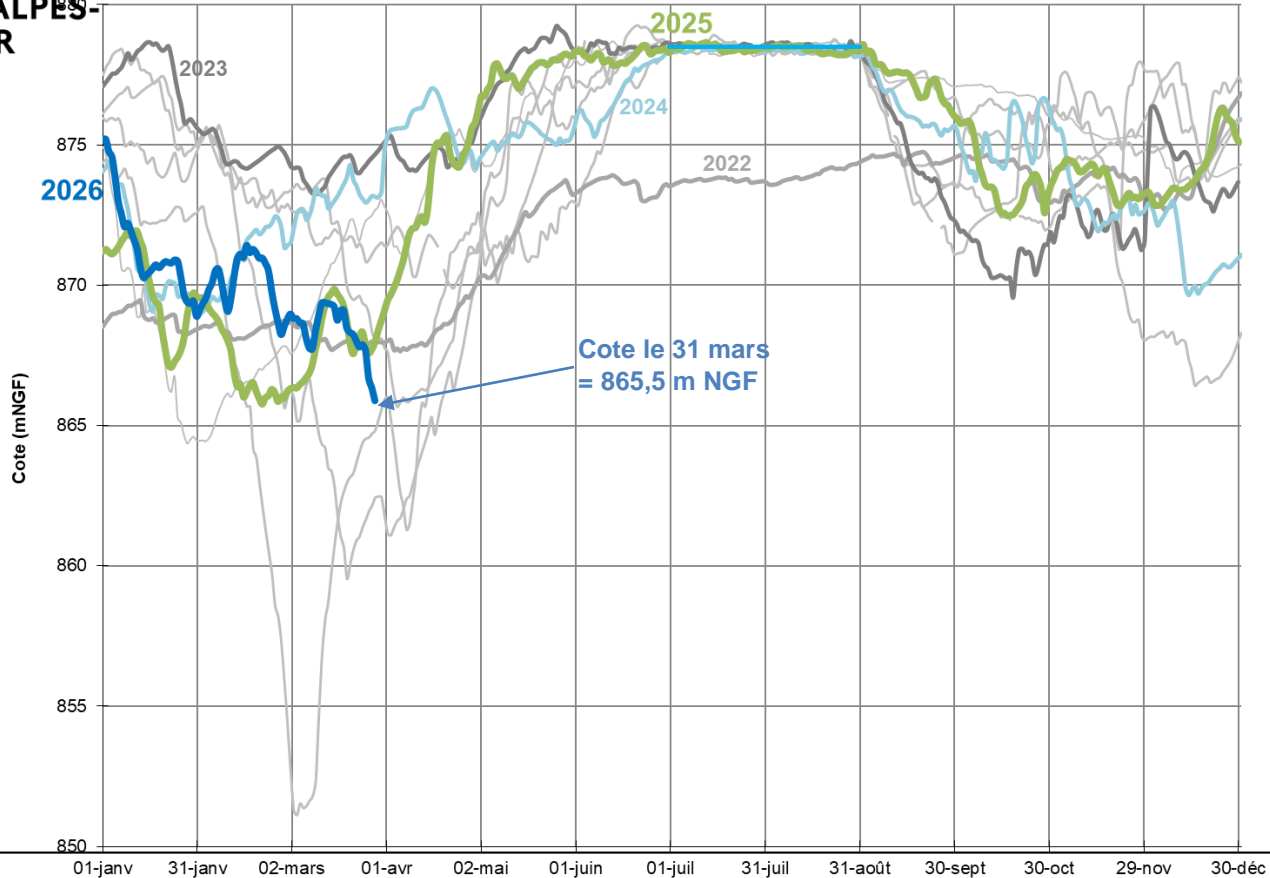




Retenue de Castillon

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

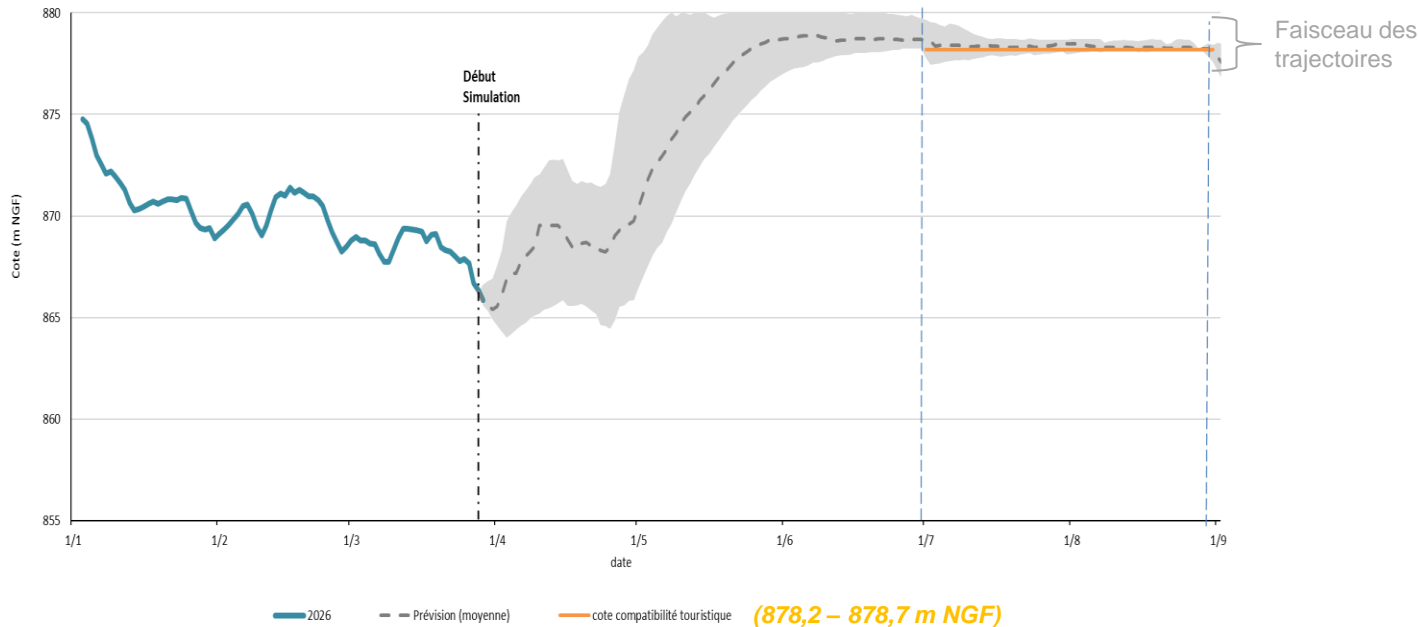
Liberté
Égalité
Fraternité

Trajectoire prévisionnelle 2026 – Retenue hydroélectrique Castillon

Energie & Multi-usages

A fin mars

Sur la base de 42 scénarios de débits et prélèvements



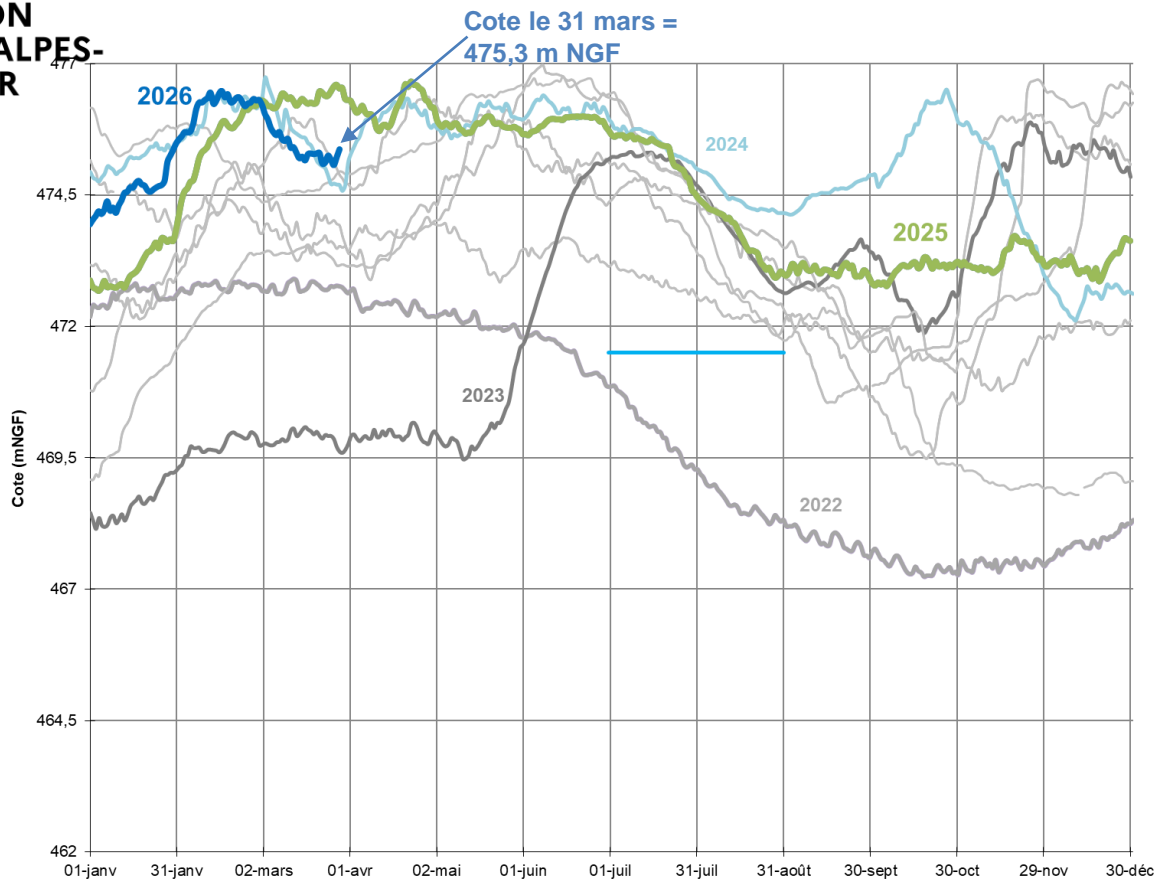
Gestion adaptée des aménagements, tenant compte des prévisions d'apports au 1^{er} juillet



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Retenue de Sainte-Croix





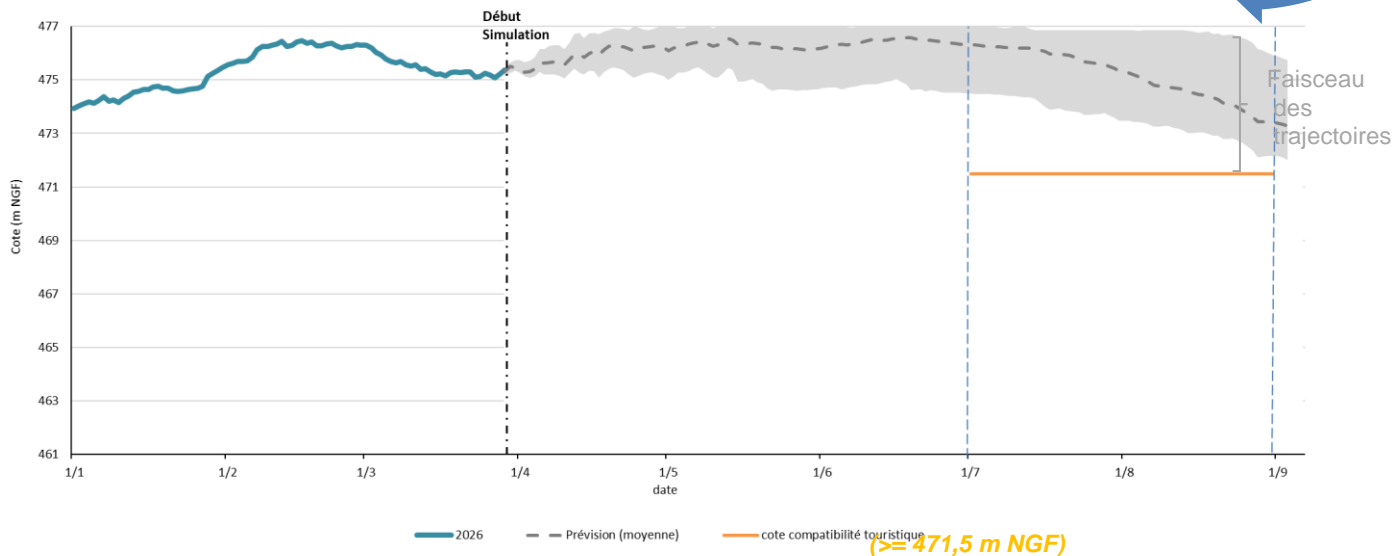
PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Trajectoire prévisionnelle 2026 – Retenue hydroélectrique Ste-Croix Energie & Multi-usages

A fin mars

Sur la base de 42 scénarios de débits et prévisions de prélèvements SCP



Gestion de la retenue de Ste-Croix en lien avec le chantier galerie des Maurras (fin 3^{ème} campagne 16/05) : usine de Vinon à l'arrêt et déversés au barrage de Gréoux adaptés au contexte hydrologique.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

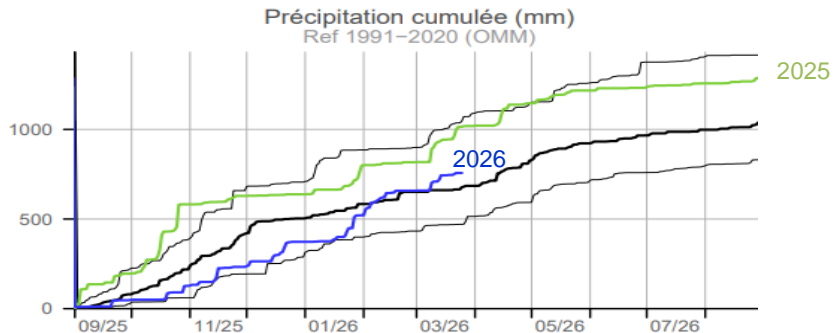
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AMENAGEMENT DE SAINT-CASSIEN - CREi du 8 avril 2026

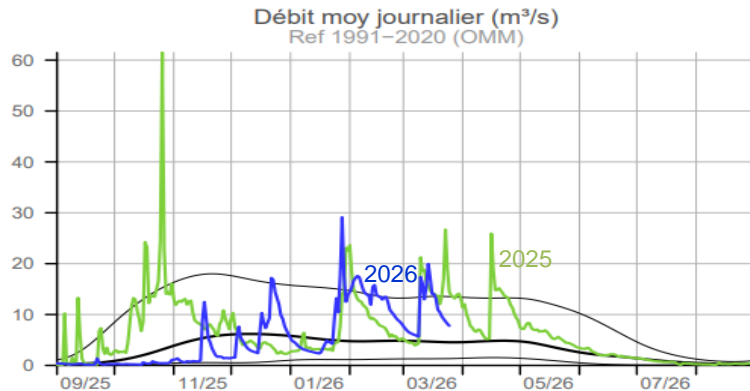




Saint-Cassien

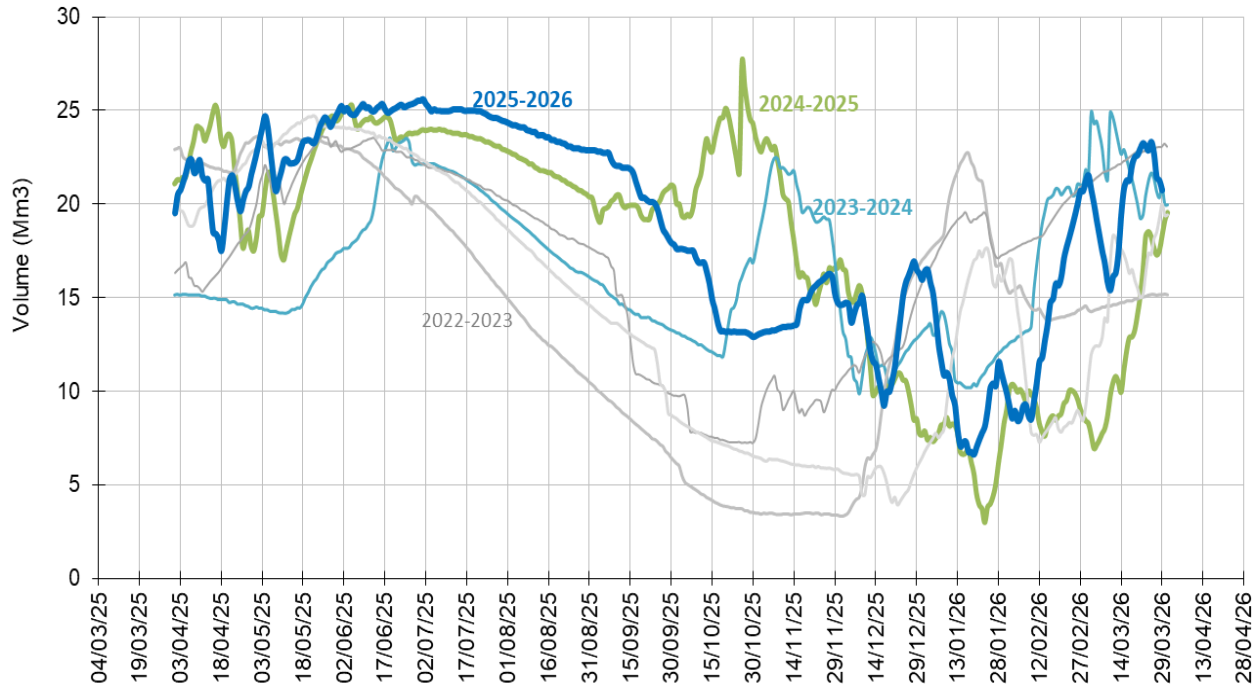


- Une pluviométrie cumulée excédentaire
- Une hydraulicité globalement soutenue





Retenue de Saint-Cassien



Une gestion de la retenue qui n'appelle pas d'attention particulière au regard de l'objectif de constitution de la réserve de 20 Mm3



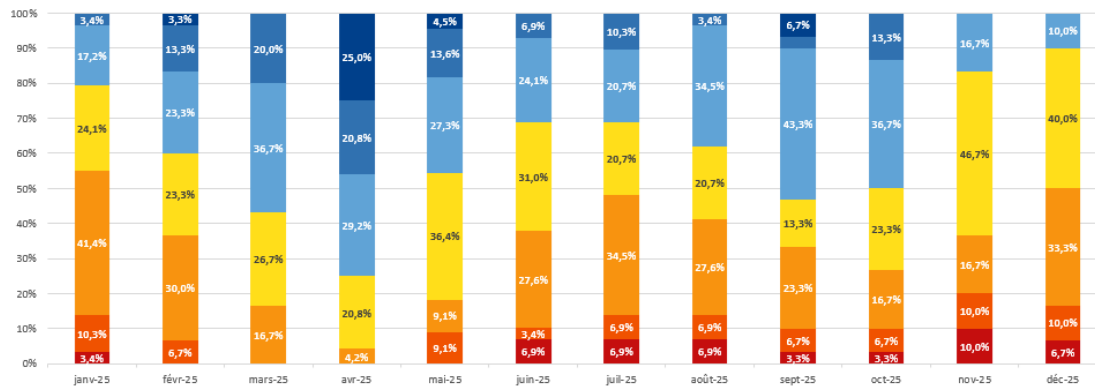
BRGM : Variations de l'Index Piézométrique Standardisé fin mars 2026, comparaison avec 2025

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

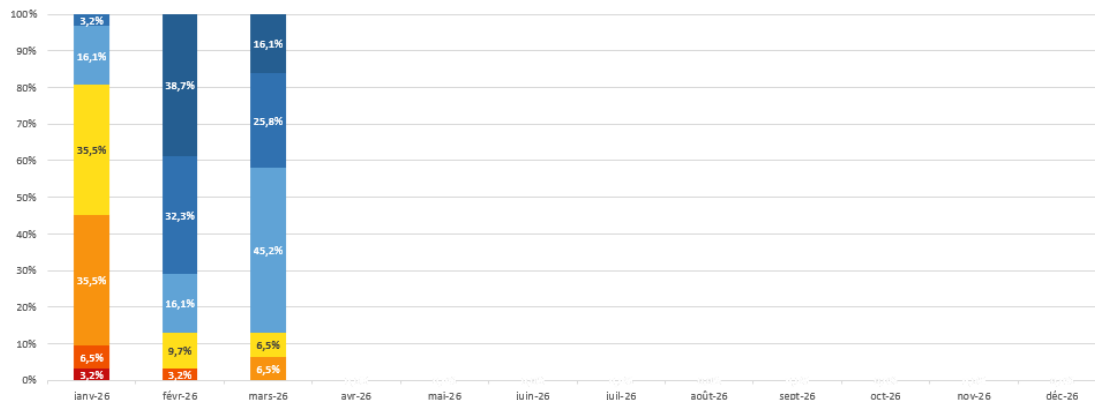
Statistiques sur
22 à 31 points

Répartition IPS en 2025 (Points bassins Durance et Siagne)



- Niveau très haut
- Niveau haut
- Niveau modérément haut
- Niveau autour de la moyenne
- Niveau modérément bas
- Niveau bas
- Niveau très bas

Répartition IPS en 2026 (Points bassins Durance et Siagne)



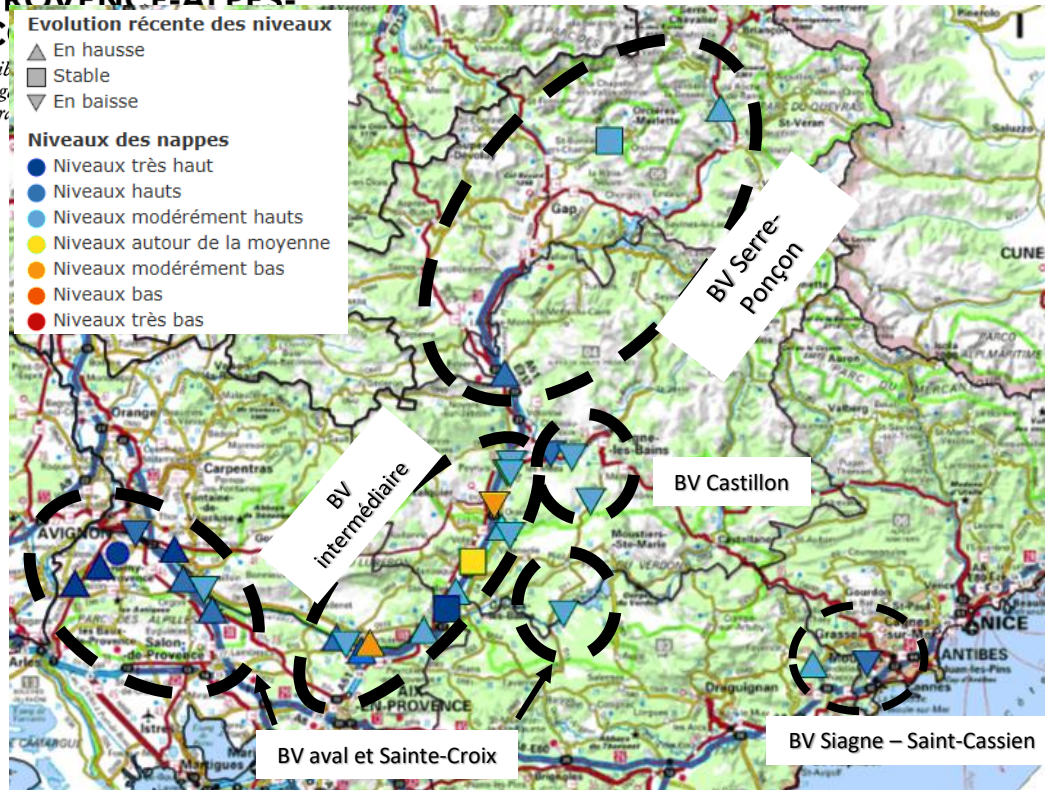


BRGM : Points de suivi, état des nappes (IPS) fin mars 2026 et évolution récente des niveaux

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-

Évolution récente des niveaux
▲ En hausse
■ Stable
▼ En baisse

Niveaux des nappes
● Niveaux très haut
● Niveaux hauts
● Niveaux modérément hauts
● Niveaux autour de la moyenne
● Niveaux modérément bas
● Niveaux bas
● Niveaux très bas



Bilan recharge 2025-26 :

- ✓ Une **bonne recharge automnale** suivie d'une **recharge hivernale relativement moyenne** ont fait commencer l'année 2026 (janvier) en situation de moyennes eaux, notamment dans les bassins de Castillon et de Sainte-Croix.
- ✓ Les **fortes précipitations en février**, puis en mars 2026 ont induit une nouvelle recharge de la plupart des nappes, les niveaux et débits de retrouvant **au-dessus des valeurs moyennes**, parfois très au-dessus d'une façon durable.
- ✓ La forte réactivité des nappes a donc permis aux **ressources de se reconstituer correctement en 2025-2026** et la période attendue du début de tarissement peut commencer dans de bonnes conditions.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

ONDE – Rappels sur le réseau et déploiement 2026

CREi

08 avril 2026

Le réseau ONDE Rappels

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappels sur ONDE

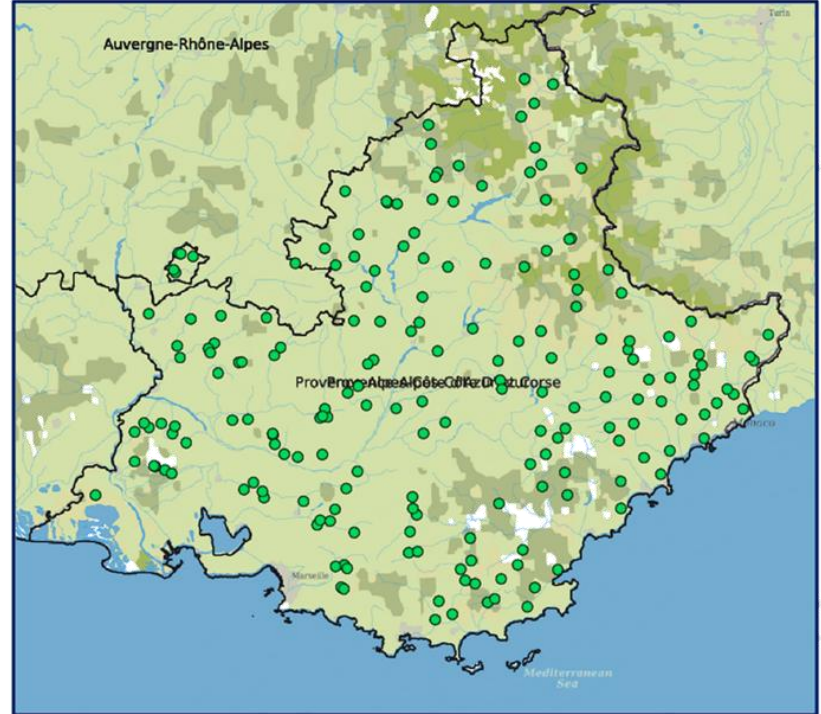
ONDE: Observatoire National Des Etiages
déployé depuis 2012 par l'OFB.

Le réseau ONDE en PACA

= **192 stations** suivies au moins une fois
par mois de mai à septembre (campagnes
usuelles) = **960 observations (min.) par an.**

Note:

*En fonction de l'hydrologie, possibilité de
campagnes complémentaires entre les
campagnes usuelles et à n'importe quel
moment de l'année, sur tout ou partie des
stations.*



⇒ A chaque campagne = **indice ONDE**



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le réseau ONDE Campagnes précoces et contexte 2026

Campagnes complémentaires précoces

- Fonction des conditions hydroclimatiques
- Généralement à partir d'avril
- Exceptionnellement en mars (dpt 06 en 2025)...
- ... voire en janvier (dpt 84 en 2018) !

Situation 2026 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Conditions hydroclimatiques automne/hiver globalement favorables aux écoulements superficiels
- Pas de situations de ruptures d'écoulement précoces remontées par les SD de l'OFB

⇒ **Pas de campagnes précoces prévues ou réalisées à ce jour**
(sauf stations dpt 06 hors territoire CREi)



Sommaire

1. Introduction de Monsieur le préfet – **5 mn, 15h05**
2. Prises de parole de personnalité (notamment si présence président ou vice-présidente du conseil régional – **5 mn (+ 10mn), 15h10**
3. Point de situation météorologique, hydrologique (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB) - **20 mn (+ 30 mn), 15h30**
4. Questions sur le bilan hydrique – **5 mn (+ 35 mn), 15h35**
5. Point d'avancement sur la démarche prospective interbassin sur les ressources stockées (étude Eau sud 2050) – **5 mn (+ 40 mn), 15h40**
6. Information sur le projet de loi du passage de concession à autorisation pour les aménagements hydroélectriques démarche prospective inter bassins – **5 mn (+45 mn), 15h45**
7. Présentation de l'état des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans la région – **40 mn (+ 1h25), 16h25**

* Sont concernés les SAGE de : l'Arc, le Gapeau, le Calavon/Coulon, la Durance, le Verdon, la Siagne, la Crau, l'Argens (5 mn et 2 diapos par SAGE)
8. Questions diverses et conclusion – **5 mn (+1h30), 16h30**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026

Sommaire

1. Introduction de Monsieur le préfet – **5 mn, 15h05**
2. Prises de parole de personnalité (notamment si présence président ou vice-présidente du conseil régional – **5 mn (+ 10mn), 15h10**
3. Point de situation météorologique, hydrologique (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB) - **20 mn (+ 30 mn), 15h30**
4. Questions sur le bilan hydrique – **5 mn (+ 35 mn), 15h35**
5. Point d'avancement sur la démarche prospective interbassin sur les ressources stockées (étude Eau sud 2050) – **5 mn (+ 40 mn), 15h40**
6. Information sur le projet de loi du passage de concession à autorisation pour les aménagements hydroélectriques démarche prospective inter bassins – **5 mn (+45 mn), 15h45**
7. Présentation de l'état des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans la région – **40 mn (+ 1h25), 16h25**

* Sont concernés les SAGE de : l'Arc, le Gapeau, le Calavon/Coulon, la Durance, le Verdon, la Siagne, la Crau, l'Argens (5 mn et 2 diapos par SAGE)
8. Questions diverses et conclusion – **5 mn (+1h30), 16h30**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Démarche prospective régionale des transferts interbassins

– Ressources stockées de Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon, Saint-Cassien –

Etude Eau Sud 2050



La Durance à Sisteron - © Der Dilettant – Fotolia.com

Point d'avancement CREi
08.04.2026



Le lac de Sainte-Croix - © LGD - Horizons



Siagne – Pont des Tuves - © Département 06





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappel : des ressources stockées convoitées, mais pas inépuisables

Changement Climatique

Baisse des débits
Fonte précoce des neiges
Étiages prolongés
Aléas accrus sur le remplissage des retenus

Pressions des usages

Eau potable
Besoins accrus en irrigation
Production d'énergie décarbonnée essentielle pour la région
Tourisme
Préservation des milieux

- Des ressources stockées **trop souvent vues comme inépuisables**
 - Des transferts interbassins identifiés jusqu'à aujourd'hui **comme la solution aux déséquilibres sur les BV locaux**
- Nécessité **d'anticiper** les éventuelles tensions à venir et de mettre en place une **démarche de partage à l'échelle régionale**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Une ambition régionale



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PROSPECTIVE INTERBASSIN :

- Evaluer la **soutenabilité des transferts interbassins** face aux évolutions climatiques et socio-économiques.
- Enclencher un **cadre de discussion régional** et l'acquisition d'une culture commune autour des ressources stockées en eau.
- **Préparer des outils d'aide à la décision** pour les politiques de gestion quantitative de l'eau ainsi que les discussions de fin de concessions.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE EAU SUD 2050 :

- Un **diagnostic consolidé** des connaissances et études existantes.
- Une **évaluation prospective** des ressources et besoins à l'horizon 2050.
- Des **préconisations pour un cadre de gouvernance** et de concertation régionale.
- La **création d'outils de communication et de sensibilisation** (cartographies, supports synthétiques).

Cahier des charges en cours de finalisation pour un lancement du marché été 2026



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Retour sur le processus de co-construction

Ateliers de co-construction des contours
généraux de la démarche et d'une
structure de cahier des charges pour
l'étude

29 avril 2025 : Brainstorming
autour de la démarche

*Propositions des
participants sur des
parties pour l'étude*

2 juin 2025 : Co-construction
autour d'un plan de cahier des
charges

Rédaction du projet de CCTP de l'étude

Eté 2025 : Rédaction du
projet de CCTP par la
maîtrise d'ouvrage

3^{ème} atelier de co-construction

10 octobre 2025 : 3^{ème}
atelier sur le projet de
CCTP

Commission thématique de l'AGORA

17 décembre 2025 :
Derniers échanges sur le
projet de CCTP et
mobilisation de l'AGORA
dans la démarche



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Principe d'enchaînement de l'étude Eau Sud 2050

Phase 1 : Inventaire et analyse des études et démarches actuelles et passées

Elle correspond à un benchmarking des démarches prospectives déjà réalisées ou en cours sur la gestion quantitative de l'eau à toutes les échelles (PTGE, SAGE, EPCI Gemapien, Département, Région).

Cette analyse permettra d'adapter les choix méthodologiques des phases suivantes.



Tranches fermes

Phase 2 : Bilan actuel et prospectif à horizon 2050 et 2100 des besoins en eau et des disponibilités en eau locale et stockée par grands territoires

Elle correspond à une modélisation macro à l'échelle régionale en utilisant des mailles de calcul relativement importantes de type bassins du SOURCE.

Cette phase devra permettre de dégager un scénario et un narratif à appliquer de façon homogène sur la région et repris dans la phase suivante.

Tranche optionnelle

Tranche optionnelle

La phase 3 : Valorisation et préparation à l'intégration des démarches locales dans le cadre régional

Elle correspond à une proposition de méthodologie prospective intégrant les ressources stockées, à adapter pour chaque démarche locale de SAGE (ou autre si territoire orphelin). Cette méthodologie permettra d'intégrer les résultats locaux pour avoir une vision régionale.

La phase 4 : Cadre de discussion régional sur les ressources stockées et plan de communication

Elle correspond à une proposition de fonctionnement de la démarche elle-même après l'étude ; réflexion itérative entre le local et le global région et outils de communication.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PHASE ①

Benchmarking régional des études prospectives



Benchmarking régional pour
comparer les approches
régionales

PHASE ②

Modélisation prospective régionale



Etat des lieux régional et
prospective des ressources
en eau stockées et locales

**EAU SUD
2050**

Proposition d'un cadre de discussion

Proposition pour la construction
d'un cadre de discussion et de
co-construction pérenne



Proposition d'éléments méthodologiques pour les démarches locales

Propositions pour appuyer les
démarches locales, avec deux
couples (scénario x narratif) à
intégrer dans les prospectives
locales



PHASE ④

PHASE ③



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les points clés de l'étude / la démarche

- Un **processus itératif** de prise en compte par chaque gouvernance de bassin versant des possibilités de transferts inter bassin pour une gestion plus cohérente et concertée des ressources à l'échelle régionale,
- Une **démarche co-construite** pour partager les diagnostics, les méthodes et les enjeux et obtenir des données quantitatives concernant les ressources stockées comparables sur la région,
- Un aspect **prospectif** en prenant en compte le changement climatique via les projections hydro-climatiques d'Explore 2.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Suite du calendrier

- **Début 2026** : finalisation du cahier des charges et de la convention de groupement de commande,
- **10 avril 2026** : vote de la convention de groupement de commande par la Région,
- **Fin du 1^{er} semestre 2026** : consultation des BE,
- **2^{ème} semestre 2026** : notification du marché et lancement de l'étude.



*La Durance à Sisteron - © Der
Dilettant – Fotolia.com*



*Le lac de Sainte-Croix - © LGD -
Horizons*



*Siagne – Pont des Tuves - ©
Département 06*





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


**CREi
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026

Sommaire

1. Introduction de Monsieur le préfet – **5 mn, 15h05**
2. Prises de parole de personnalité (notamment si présence président ou vice-présidente du conseil régional – **5 mn (+ 10mn), 15h10**
3. Point de situation météorologique, hydrologique (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB) - **20 mn (+ 30 mn), 15h30**
4. Questions sur le bilan hydrique – **5 mn (+ 35 mn), 15h35**
5. Point d'avancement sur la démarche prospective interbassin sur les ressources stockées (étude Eau sud 2050) – **5 mn (+ 40 mn), 15h40**
6. Information sur le projet de loi du passage de concession à autorisation pour les aménagements hydroélectriques démarche prospective inter bassins – **5 mn (+45 mn), 15h45**
7. Présentation de l'état des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans la région – **40 mn (+ 1h25), 16h25**

** Sont concernés les SAGE de : l'Arc, le Gapeau, le Calavon/Coulon, la Durance, le Verdon, la Siagne, la Crau, l'Argens (5 mn et 2 diapos par SAGE)*
8. Questions diverses et conclusion – **5 mn (+1h30), 16h30**

- 
- Proposition de loi
 - visant à relancer les investissements
 - dans le secteur de l'hydroélectricité
 - pour contribuer à la transition énergétique

CREi 8 avril 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les objectifs

- Garantir la continuité des exploitants actuels tout en préservant la propriété de l'Etat sur les ouvrages ;
- Relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité. ;
 - Fait suite à un accord signé entre le Gouvernement et la Commission européenne à la fin de l'été 2025.

Le calendrier

- Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale le 5 février 2026 ;
- Examen par le Sénat le 13 avril.



Les grands principes de la loi

- Passage d'un régime de concession à un **régime d'autorisation** pour l'exploitation de l'énergie hydraulique
- Avec **attribution de droits réels** assortis d'un **droit d'occupation domaniale** (pas de cession des ouvrages ni des installations qui resteront propriété de l'Etat).
- Possibilité pour les concessionnaires actuels exploitant des installations de plus de 4,5 MW de poursuivre leur activité, le **maintien des acteurs en place** étant justifié pour des raisons impérieuses d'intérêt général (RIIG)* ;
 - * « *Telles que la sûreté, la sécurité d'approvisionnement en électricité, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la protection de l'environnement et l'efficience de l'exploitation de cette énergie* »
- Mise à disposition par EDF de capacités hydroélectriques virtuelles (6 GW) à des tiers



Mise en œuvre de la loi

- Elaboration d'une **convention financière entre l'Etat et chaque concessionnaire** : compensation résiliation des concessions en cours versus acquisition des droits réels. Paiement d'une soulte à l'Etat.
- **Résiliation des contrats de concessions actuels (hors CNR) et attribution des droits réels assortis d'un droit d'occupation domaniale pour 70 ans.**
- Les **aménagements** sont **réputés autorisés pour une période de 20 ans**, période au cours de laquelle le titre devra être renouvelé.
- L'ensemble des **engagements et conventions multi-usages** sont **maintenus**.
- Création d'un **nouveau régime d'autorisation spécifique**, intégré au code de l'énergie et au code de l'environnement, avec instruction pilotée par la DREAL



Proposition de loi visant à relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité pour contribuer à la transition énergétique

Architecture de la proposition de loi : trois étapes successives

La première phase, prévue par les articles 4 et 5, correspond à une période de transition estimée à 18 mois maximum après l'adoption de la loi. Elle couvre :

- La résiliation des concessions ;
- L'attribution du droit réel ;
- Le versement de la soulte.

Deuxième phase : Autorisation de 20 ans maximum (article 16), dite « réputée accordée »,

- « demeurent applicables ...les prescriptions en matière d'environnement et de sécurité permettant
- le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 211-1 du code de l'environnement...,
- telles que définies dans les cahiers des charges des contrats de concession résiliés, dans leur règlement d'eau ».

Troisième phase : À cours de la phase 2, dépôt des demandes d'autorisation (article 7)

- instruite, en tenant compte « des usages actuels ou futurs de la ressource en eau,
- notamment des besoins de soutiens d'étiage et des adaptations rendues nécessaires par le changement climatique. »

CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien

du 8 avril 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Proposition de loi visant à relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité pour contribuer à la transition énergétique

Une demande d'analyse des spécificités régionales aux services centraux

Lettre du préfet du 10 mars au premier Ministre afin de préciser principalement :

- l'articulation de la proposition de loi avec les textes existants notamment la loi de 1955,
- la prise en compte des réserves agricoles dans les lacs artificiels de Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon et Saint-Cassien,
- le calendrier de mise en œuvre de l'instruction des autorisations, la question se pose aussi de leur périmètre compte tenu de l'organisation en chaîne des concessions,
- l'organisation de la concertation.

**CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREi
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026

Sommaire

1. Introduction de Monsieur le préfet – **5 mn, 15h05**
2. Prises de parole de personnalité (notamment si présence président ou vice-présidente du conseil régional – **5 mn (+ 10mn), 15h10**
3. Point de situation météorologique, hydrologique (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB) - **20 mn (+ 30 mn), 15h30**
4. Questions sur le bilan hydrique – **5 mn (+ 35 mn), 15h35**
5. Point d'avancement sur la démarche prospective interbassin sur les ressources stockées (étude Eau sud 2050) – **5 mn (+ 40 mn), 15h40**
6. Information sur le projet de loi du passage de concession à autorisation pour les aménagements hydroélectriques démarche prospective inter bassins – **5 mn (+45 mn), 15h45**
7. Présentation de l'état des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans la région – **40 mn (+ 1h25), 16h25**

*** Sont concernés les SAGE de : l'Arc, le Gapeau, le Calavon/Coulon, la Durance, le Verdon, la Siagne, la Crau, l'Argens (5 mn et 2 diapos par SAGE)**
8. Questions diverses et conclusion – **5 mn (+1h30), 16h30**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Démarche prospective régionale des transferts interbassins

– Ressources stockées de Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon, Saint-Cassien –

Etat des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)



La Durance à Sisteron - © Der Dilettant – Fotolia.com



Le lac de Sainte-Croix - © LGD - Horizons



Siagne – Pont des Tuves - © Département 06



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DONNÉES : MARS 2026



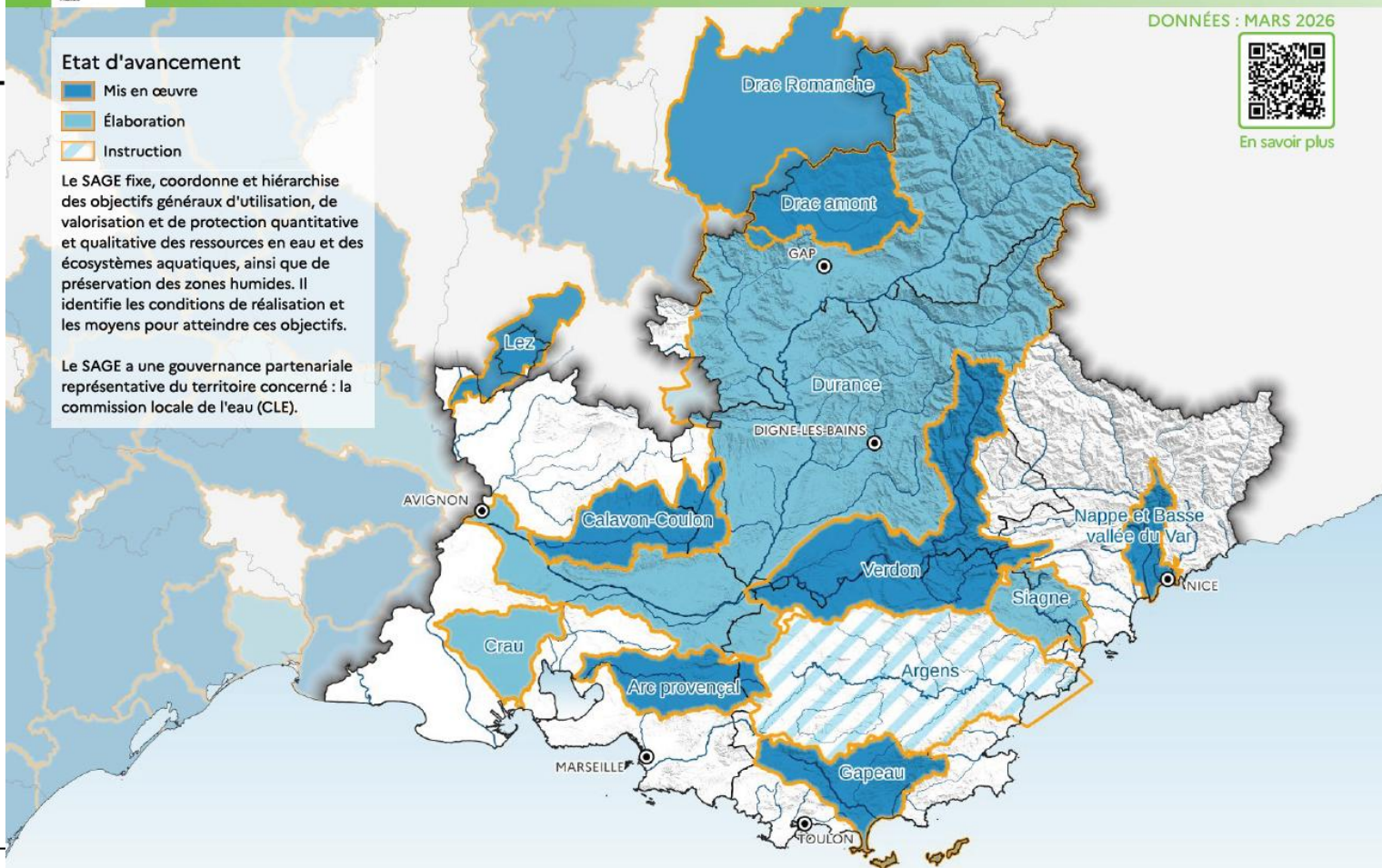
En savoir plus

Etat d'avancement

- Mis en œuvre
- Élaboration
- Instruction

Le SAGE fixe, coordonne et hiérarchise des objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que de préservation des zones humides. Il identifie les conditions de réalisation et les moyens pour atteindre ces objectifs.

Le SAGE a une gouvernance partenariale représentative du territoire concerné : la commission locale de l'eau (CLE).





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

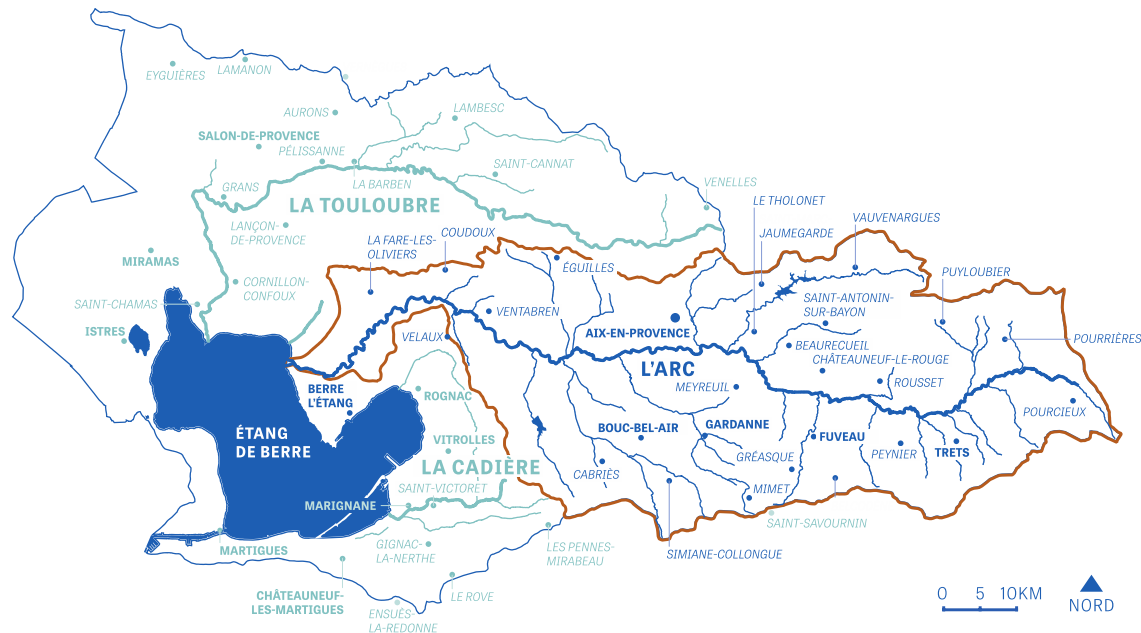
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SAGE du bassin versant de l'Arc

- SAGE 2014 en vigueur
- **Révision en cours**
- Approbation du nouveau SAGE prévue courant 2026

CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien

du 8 avril 2026



CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien

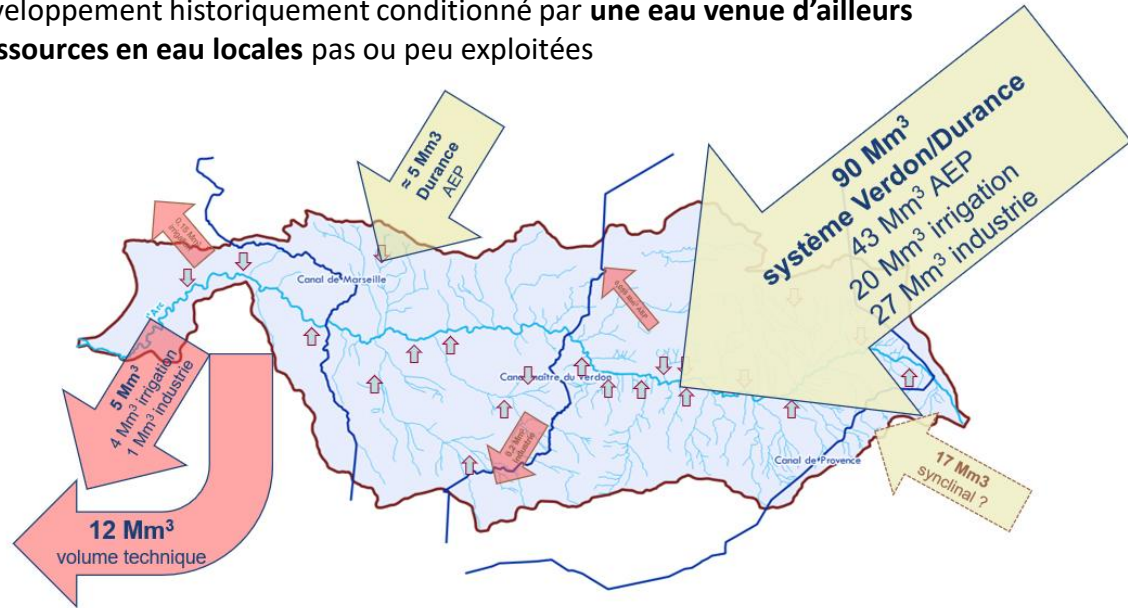
du 8 avril 2026

SAGE du bassin versant de l'Arc

Les enjeux pour le nouveau SAGE

Un bassin versant dépendant d'une ressource extérieure

- Un régime **strictement pluvial**
- Un cours d'eau toujours en eaux, **soutenu par les rejets anthropiques**
- Des objectifs **d'économies d'eau à calibrer** pour éviter de compromettre les **besoins des milieux**
- Un développement historiquement conditionné par **une eau venue d'ailleurs**
- **Des ressources en eau locales pas ou peu exploitées**



SAGE du bassin versant de l'Arc

Les enjeux pour le nouveau SAGE

Des milieux à préserver dans un contexte de fortes pressions anthropiques

- Des **objectifs de préservation forts** pour éviter l'altération des espaces de bon fonctionnement, zones humides, zones d'expansion des crues... mais aussi des sols et des espaces boisés
- Le **bon état écologique des cours d'eau**, une direction à prendre comme seule certitude
- Tenir compte la **capacité des milieux à accepter les rejets**

Vers une meilleure gestion des écoulements sur le bassin versant

- **Faire de l'eau une donnée d'entrée** de l'aménagement du territoire
- **Mieux gérer les pluies courantes**, quitte à baisser l'ambition en termes de gestion quantitative
- Une politique de gestion du risque inondation mûre sur le débordement de cours d'eau, mais des désordres toujours générés par des phénomènes de **ruissellements**

Une gouvernance qui dépasse le périmètre du SAGE

- Une gouvernance complexe et un SAGE unique pour porter **des enjeux qui dépassent son périmètre d'intervention**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

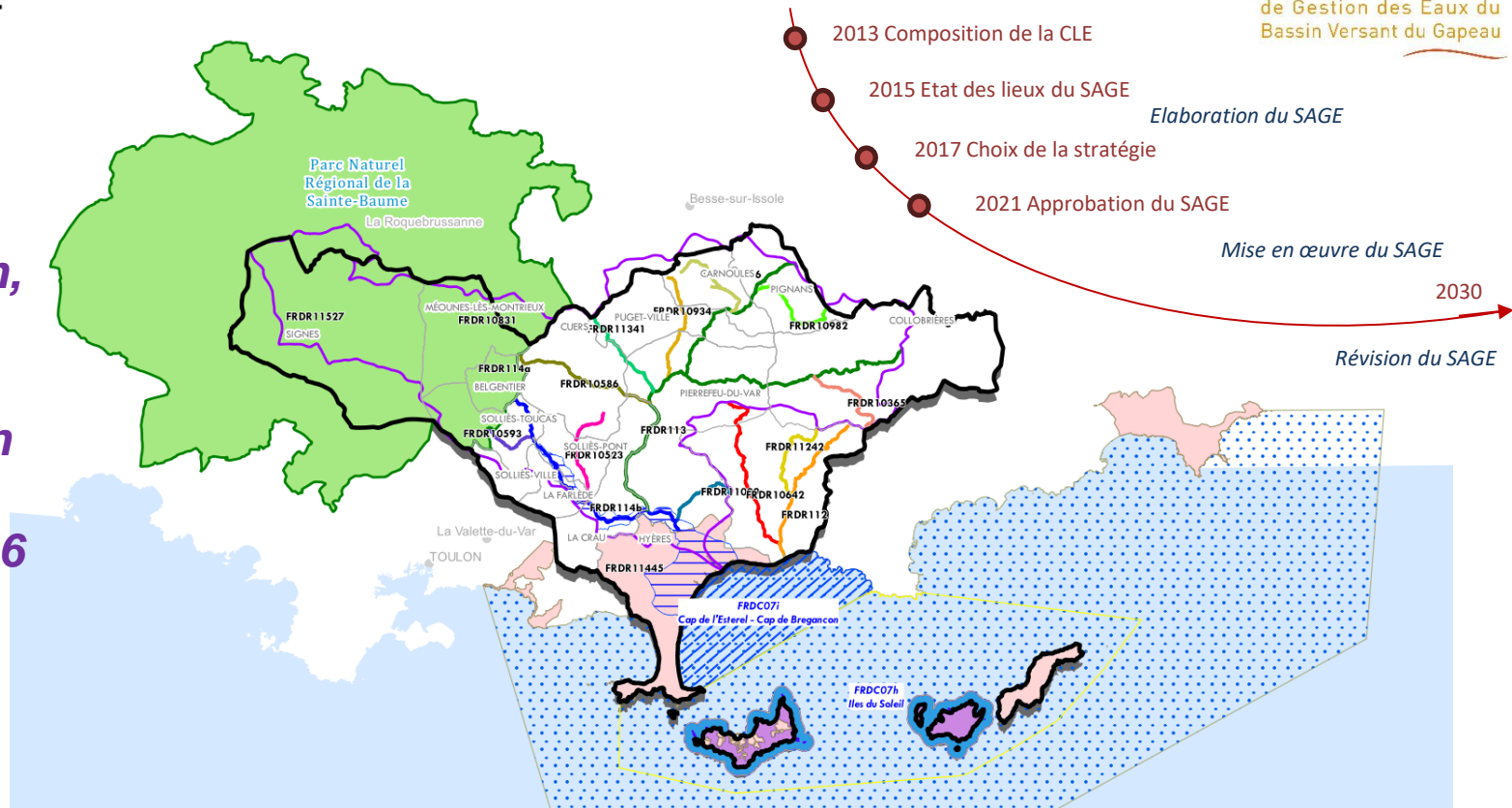
du 8 avril 2026

Le bassin versant du Gapeau



SAGE

Schéma d'Aménagement
de Gestion des Eaux du
Bassin Versant du Gapeau





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

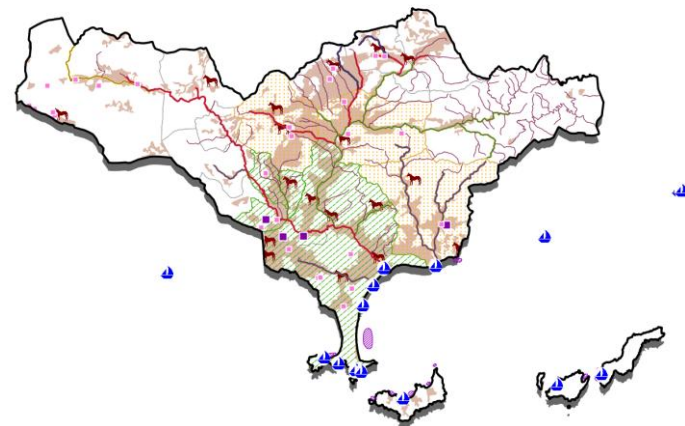
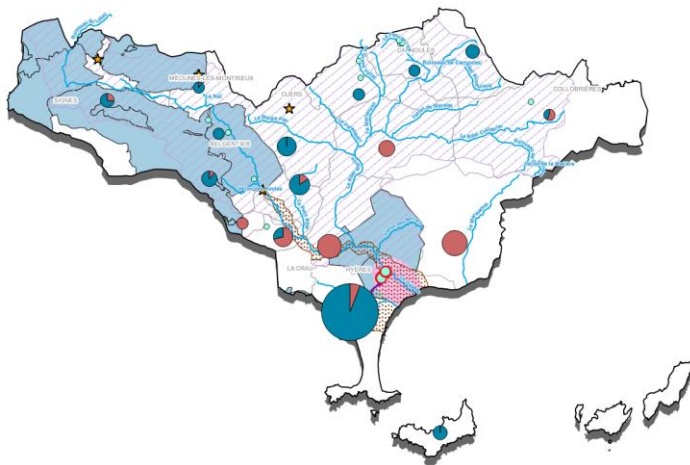
Les grands enjeux du bassin versant

Enjeu 1: L'équilibre des ressources en eau

Enjeu 2: La qualité des eaux superficielle et souterraine

CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien

du 8 avril 2026



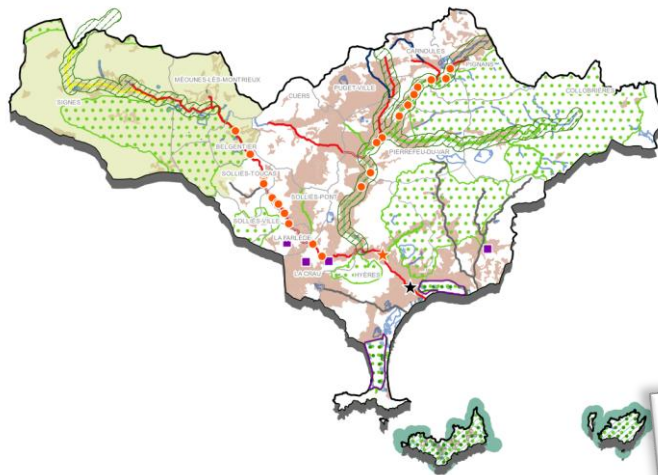


**CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

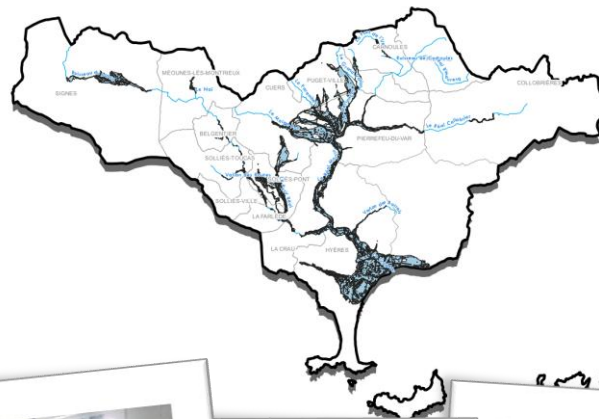
du 8 avril 2026

Les grands enjeux du bassin versant

Enjeu 3 : Le bon fonctionnement des milieux
aquatiques



Enjeu 4: La gestion des inondations globale et
intégrée



Enjeu 5 : L'animation et la communication à la
hauteur des enjeux du SAGE



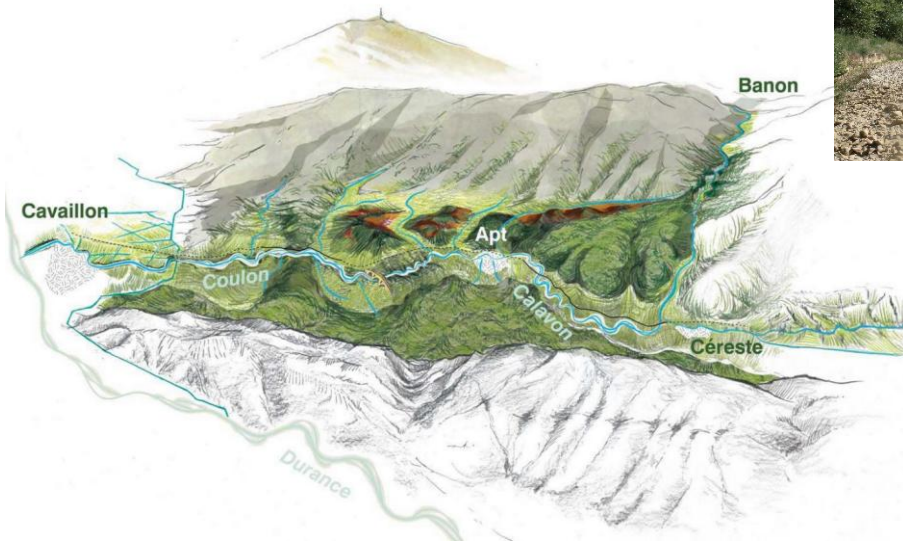


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SAGE du Calavon-Coulon

Contraintes naturelles et anthropiques
Adaptations historiques et gestion concertée de la ressource



Réseau hydrographique :
90 km et 120 km d'affluents
Environ 1000 km²
Territoire administratif :
36 communes (28 dans le
Vaucluse et 8 dans les Alpes
de Haute Provence)
65 000 habitants

CREi, Serre-Ponçon, Sainte-Croix /Castillon, Saint-Cassien, du

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence Alpes Côte





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SAGE du Calavon-Coulon

Historique / avancement

1993 : élus du Parc lancent le projet de SAGE

1995-2001 : élaboration du SAGE 1

2003 : signature du 1^{er} contrat de rivière

2005 : création du SIRCC - *Syndicat de Rivière Calavon-Coulon*

2011 à 2014 : Bilans et procédures de révision / positionnement des structures

2015 : Approbation SAGE et contrat de rivière 2 (80 actions, 41,5 M€)

2019 : SAGE 2 Révisé

2021-2022: Bilan du contrat de Rivière, PAPI et du PGRE

Etat d'avancement actuel

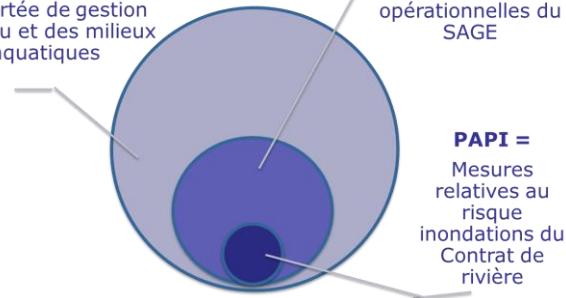
2024-30: PAPI 2

2026-27: Elaboration PTGE

2029: Révision du SAGE: Renouveler l'état
des lieux qui aura plus de 10 ans

SAGE =
Stratégie territoriale
concertée de gestion
de l'eau et des milieux
aquatiques

Contrat de rivière =
Mesures
opérationnelles du
SAGE



CREi, Serre-Ponçon, Sainte-Croix /Castillon, Saint-Cassien, du 8 avril 2026



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



NOS QUESTIONNEMENTS POUR LA SUITE

Des actions engagées qui vont se poursuivre (*à titre d'exemple*)

- Résilience du territoire face aux épisodes extrêmes (PAPI, PGRE (retenues collinaires de substitution), programme économies d'eau sur un territoire touristique → PTGE à venir
- Action de suivi et de gestion cours d'eau et milieux humides



Questions d'aujourd'hui pour demain

- Intégration de la prospective climatique dans la stratégie de gestion
- Connaissance sur les forages domestiques
- Actions SFN transversales comment les évaluer?
- Gestion des ruissellements urbain et ruraux
- Intégration de la gestion des eaux souterraines
- Gouvernance avec les autres instances de gestion (SAGE Durance, interSAGE)



Sage Durance

CREi

8 avril 2026

Marion MAGNAN

Présidente de la Commission Locale de l'Eau



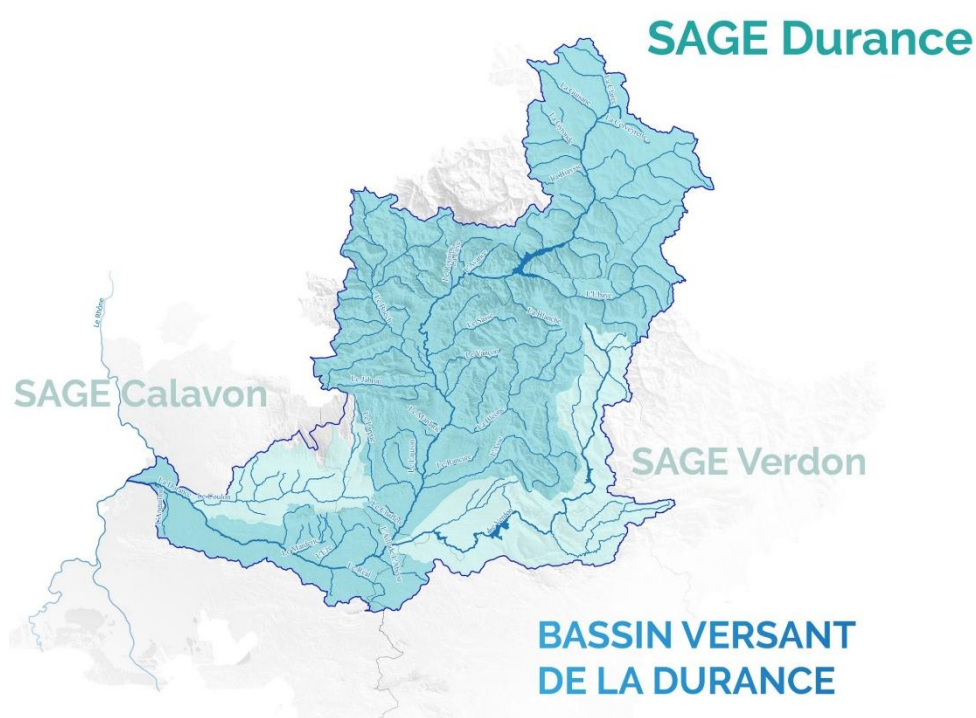
Le périmètre

□ Un des plus grands SAGE de France

- 11 150 km²
- 360 communes
- 6 départements

□ Trois SAGE sur le bassin versant

Durance / Verdon / Calavon-Coulon



Calendrier

Objectif initial (approbation en 2027) peu réaliste

- AP composition de la CLE 2023
- Etat des lieux validé janvier 2026
- Approbation diagnostic fin 2026
- Rédaction SAGE (PAGD et règlement) 2027-2028

Enjeux

Ressource en eau

La région Sud est dépendante à 75% de la ressource Durance-Verdon

→ *Préserver les usages face à la baisse annoncée de la ressource en eau*

Biodiversité

Le bassin de la Durance est un hotspot de biodiversité : 76% de la flore et 70% de la faune de la région

→ *Maintenir la diversité des habitats et les fonctionnalités écologiques*

Risque inondation

Territoire parmi les plus exposés en France aux pluies diluviennes
290 000 habitants et 160 000 emplois exposés

→ *Renforcer la prévision du risque, adapter le financement de la GEMAPI*





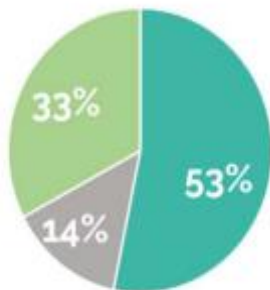
La gouvernance

Nécessité d'une démarche collective Etat – collectivités – usagers associatifs et professionnels

La Commission Locale de l'Eau

- ❑ 105 membres dont 56 élus, des territoires et des usagers équitablement représentés
- ❑ La perspective d'un INTER-SAGE (Verdon, Calavon, Crau), participations croisées
- ❑ Des membres associés en lien avec les transferts d'eau : le SYMCRAU et le GIPREB

Répartition par collège



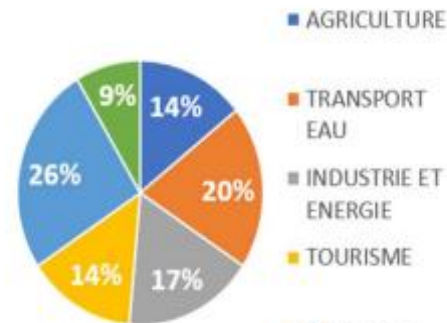
■ COLLECTIVITES
■ ETAT
■ USAGERS

Equilibres géographiques



■ Haute durée
■ Moyenne durée
■ Basse durée

Equilibres du collège des usagers



■ AGRICULTURE
■ TRANSPORT EAU
■ INDUSTRIE ET ENERGIE
■ TOURISME
■ MILIEUX ET BIODIV
■ AUTRES



Le SAGE Verdon

CREi du 8 avril 2026





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Calendrier

Arrêté création CLE

Février 2003

Validation projet SAGE par la CLE

Septembre 2012

Modifications suite enquête publique

Février 2014

Arrêté d'approbation

Octobre 2014

Mise en œuvre :

Contrat rivière 2008-2014

Contrat rivière 2017-2023

Futur contrat eau et climat 2027-2029

PEP PAPI Verdon 2024-2027

Échéances à venir

Révision de l'état des lieux



(tous les douze ans à compter de la date d'approbation du schéma)



Enjeux SAGE



Concilier préservation des milieux, besoins en eau (prélèvements et transferts), production hydroélectrique, tourisme et loisirs

- Relèvement débits réservés (au-delà du 1/20^e module)
- Etude impact résiduel éclusées
- Cotes touristiques
- ...

Préserver milieux aquatiques

- Ripisylves, zones humides (compatibilité docs d'urbanisme)
- Restauration milieux, continuités
- ...

Préserver qualité de l'eau

- Objectifs de qualité (très bon état pour matière organique et azote ; objectifs sanitaires)
- Objectifs de rejet assainissement (azote, MO, phosphore, sanitaire)
- Lutte contre les pollutions diffuses
- ...

Gestion solidaire et durable de la ressource

- Economies d'eau
- Prise en compte des enjeux quantitatifs dans les politiques d'aménagement à l'échelle locale et supra
- Développement des solidarités
- ...

Enjeux à venir ou restant à traiter

Définir les suites à donner aux études / démarches en cours :

- Etude impacts résiduels des éclusées
- Démarche de médiation de l'Etat dans les gorges (activités de loisir, débits réservés, éclusées, cotes, ...)

Changement climatique : que faut-il intégrer au SAGE

- Compléments et suites à donner à C3PO
- Liens avec la démarche « eau sud 2050 »

Intégrer les espaces de bon fonctionnement (EBF) au SAGE

....



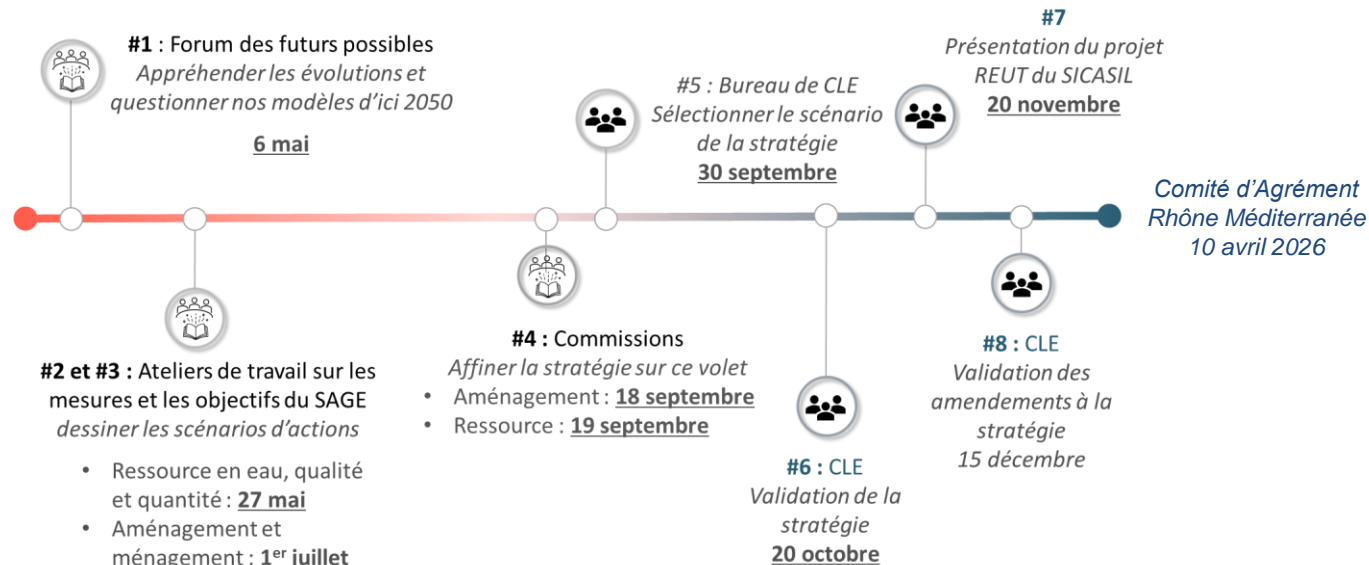
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU BV SIAGNE

Finalisation de la Stratégie du SAGE : une concertation soutenue menée en 2025 pour co-construire la stratégie



2 commissions thématiques, 3 ateliers

2 CLE et des réunions de bureau



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU BV SIAGNE

Un projet de territoire qui garantit une gestion équilibrée de la ressource en eau, conciliant les usages et la protection des milieux aquatiques

A. Energiser la gouvernance des pays de la Siagne

- Assurer la mise en œuvre efficiente du SAGE
- Acquérir et valoriser la connaissance relative aux milieux aquatiques et aux pressions
- Mettre en œuvre une stratégie de communication / information adaptée

B. Epargner la moindre ressource

- Rétablir un équilibre quantitatif sur les tronçons déficitaires en période d'étiage
- Ajuster l'aménagement du territoire aux capacités de la ressource
- Pérenniser l'équilibre quantitatif des ressources superficielles et souterraines en modifiant les usages à l'échelle du bassin versant

C. Traquer toute pollution des eaux

- Restaurer la qualité de l'eau des affluents dégradés
- Préserver la bonne qualité des masses d'eau souterraines et superficielles

D. Habiter au rythme de la Siagne

- Réduire les risques inondation en mobilisant l'aménagement du territoire
- Préserver et restaurer les espaces de bon fonctionnement des milieux aquatiques
- Rétablir la continuité écologique et adapter la gestion des ouvrages aux enjeux
- Gérer l'accès à la Siagne et à ses affluents

E. Répondre au défi du changement climatique

- Construire collectivement le futur modèle de partage de l'eau et de l'espace alluvial



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

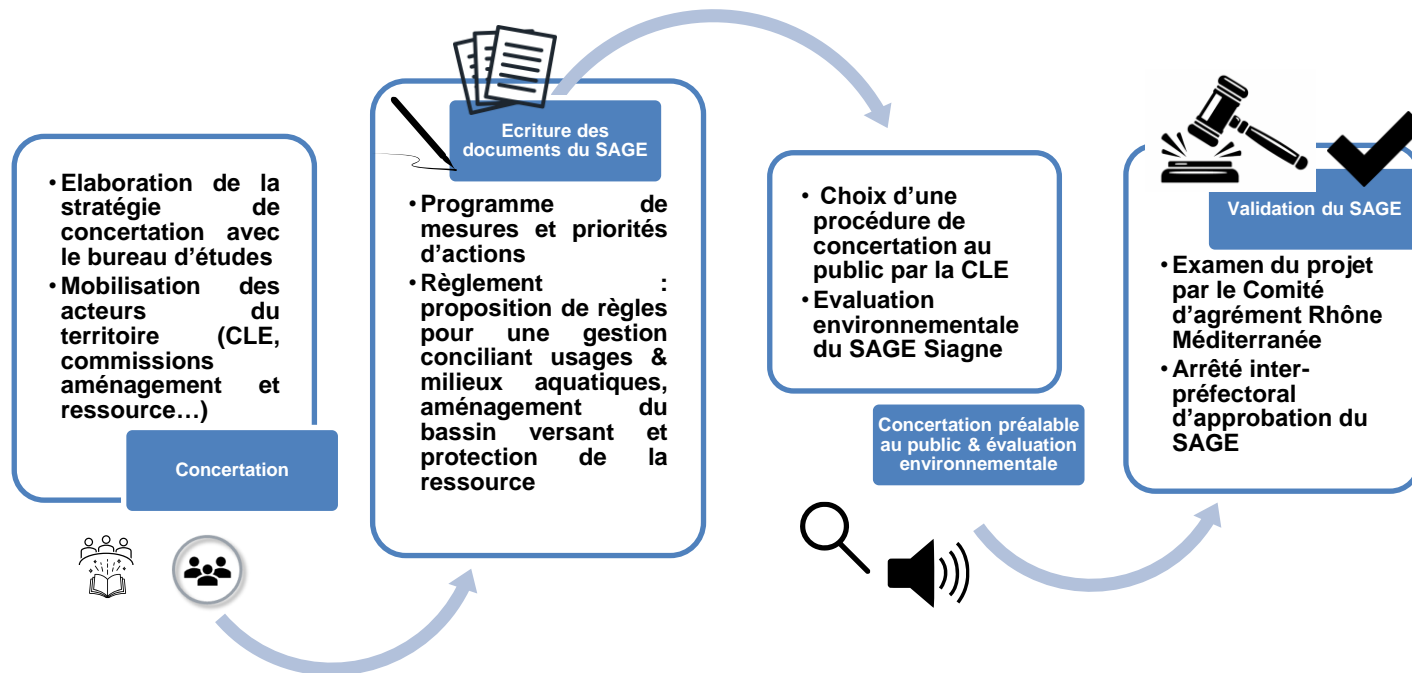
*Liberté
Égalité
Fraternité*



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU BV SIAGNE

Suite et fin de l'élaboration du SAGE : 2026-2027

Rédaction des documents du SAGE : plan d'aménagement et de gestion des eaux PAGD, Règlement, évaluation environnementale





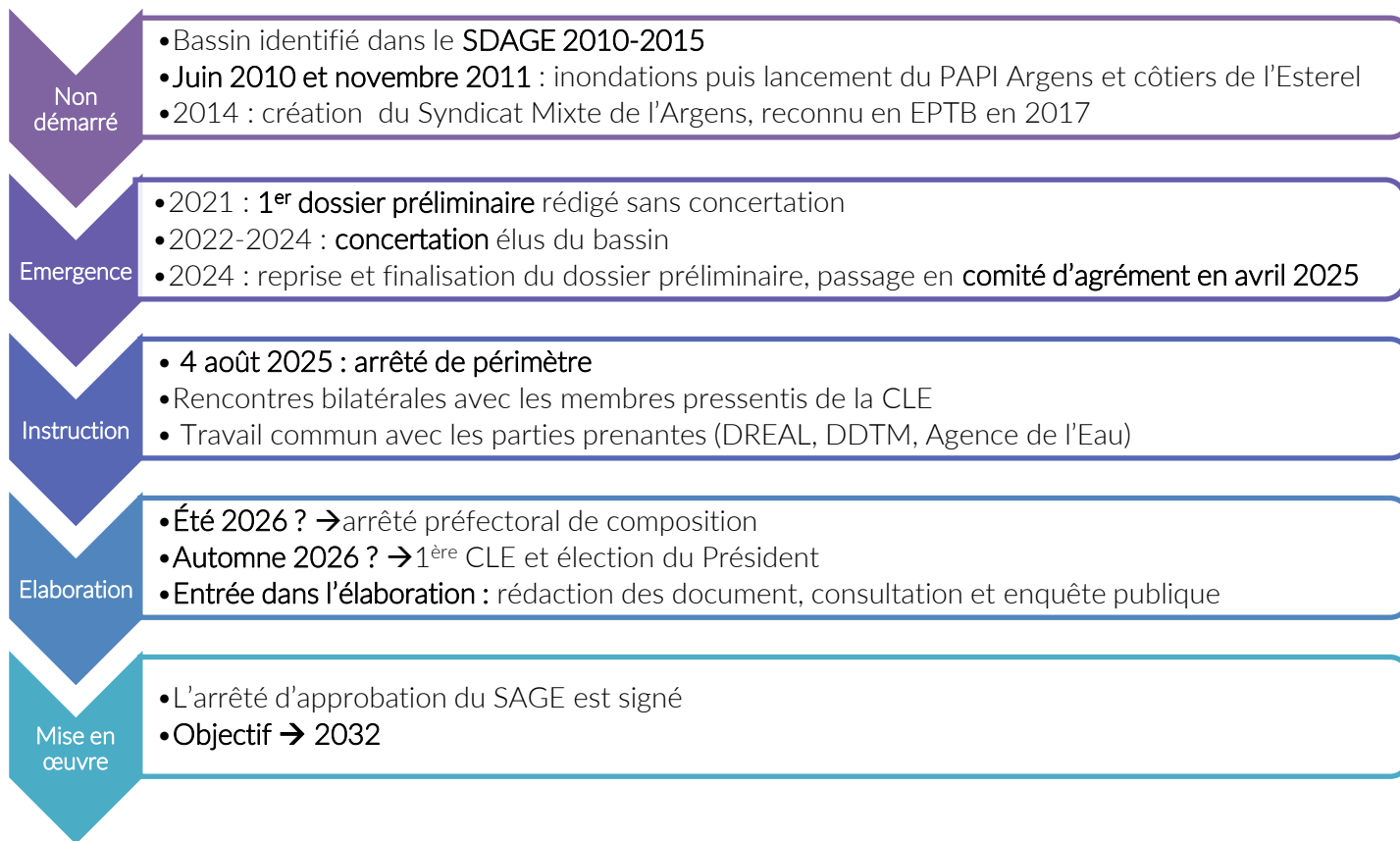
PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien

du 8 avril 2026

Un SAGE sur le bassin versant de l'Argens :



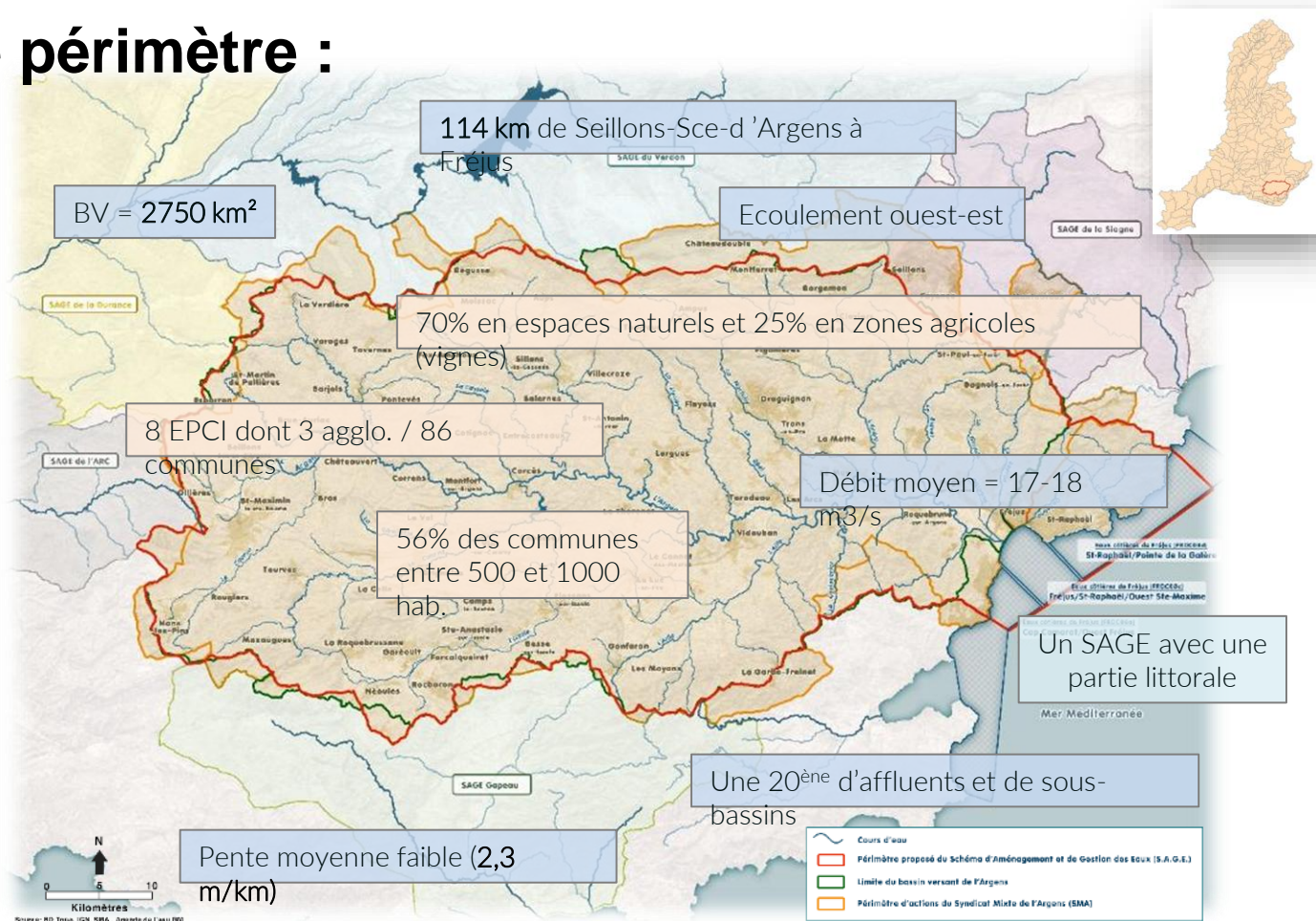


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien
du 8 avril 2026**

Le périmètre :





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026

Quelques grands enjeux :



Les zones humides

La qualité



Le « trop et le pas assez » d'eau



Les eaux
souterraines



La ripisylve



La préservation du littoral



Les grands transferts



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SAGE de la Crau

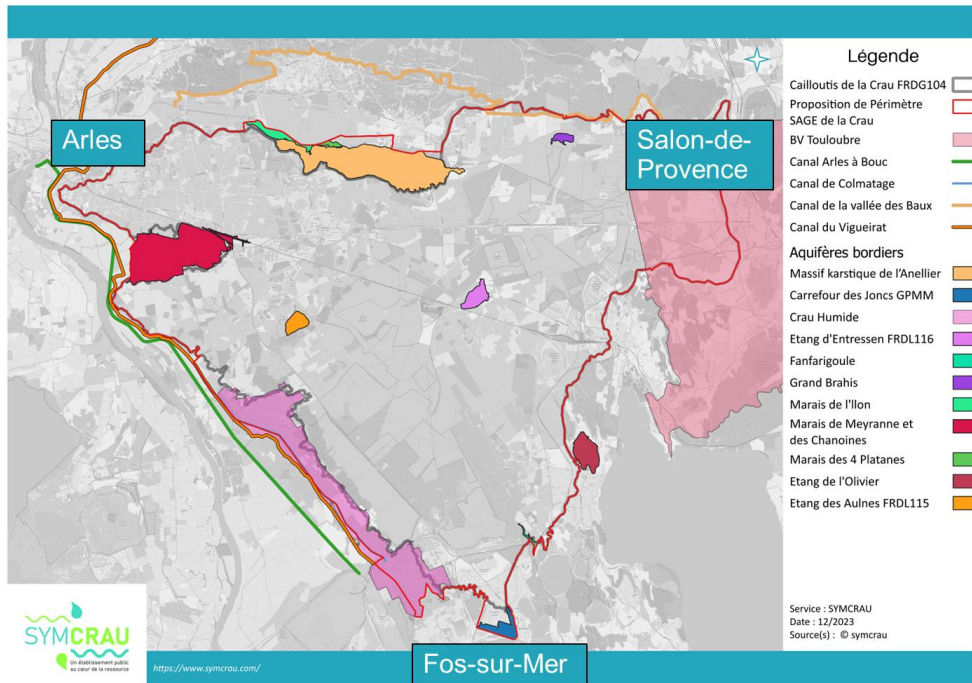
Présentation

Mars 2026





Périmètre et enjeux



- 3 enjeux centraux :
- **Assurer l'adéquation durable entre la recharge de la nappe et les prélèvements**, dans un contexte de raréfaction de la ressource et de changement climatique ;
- **Préserver durablement la qualité de la ressource en eau**, afin de sécuriser les usages actuels et futurs, en particulier l'alimentation en eau potable ;
- **Maintenir les paysages, les zones humides et la biodiversité associée**, étroitement dépendants du fonctionnement hydraulique de la nappe de la Crau.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien**

du 8 avril 2026

Sommaire

1. Introduction de Monsieur le préfet – **5 mn, 15h05**
2. Prises de parole de personnalité (notamment si présence président ou vice-présidente du conseil régional – **5 mn (+ 10mn), 15h10**
3. Point de situation météorologique, hydrologique (MétéoFrance, EDF, BRGM, OFB) - **20 mn (+ 30 mn), 15h30**
4. Questions sur le bilan hydrique – **5 mn (+ 35 mn), 15h35**
5. Point d'avancement sur la démarche prospective interbassin sur les ressources stockées (étude Eau sud 2050) – **5 mn (+ 40 mn), 15h40**
6. Information sur le projet de loi du passage de concession à autorisation pour les aménagements hydroélectriques démarche prospective inter bassins – **5 mn (+45 mn), 15h45**
7. Présentation de l'état des lieux d'avancement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) dans la région – **40 mn (+ 1h25), 16h25**

** Sont concernés les SAGE de : l'Arc, le Gapeau, le Calavon/Coulon, la Durance, le Verdon, la Siagne, la Crau, l'Argens (5 mn et 2 diapos par SAGE)*
8. Questions diverses et conclusion – **5 mn (+1h30), 16h30**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention

***CREI
Serre-Ponçon,
Sainte-Croix
/Castillon,
Saint-Cassien***

Du 8 avril 2026